

COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE



***LA LIBYE DE KADHAFI :
ENTRE PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE.***

**Mémoire de géopolitique
du commandant Bertrand PERROT
dans le cadre du séminaire « Géopolitique du Maghreb »**

Directeur : Professeur Pascal LE PAUTREMAT

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. La Libye de Kadhafi : entre Proche-Orient et Afrique.
2. 2007-03-12 - La Libye - Géopol - ROSS PERROT
3. Commandant (Air) Bertrand PERROT (France).
4. 12 mars 2007.
5. Division C.
6. Mémoire de géopolitique.
7. Aussi bien historiquement que géographiquement, la Libye se positionne sur trois espaces distincts : le Maghreb, le Machrek et l'Afrique. Si géographiquement, elle pénètre profondément en Afrique noire, alors qu'elle n'est qu'une séparation entre le Maghreb et le Machrek, sa société, avec ses 4,5 millions de musulmans installés sur la côte méditerranéenne (sur un total de 5,6 millions de Libyens), appartient au monde arabe. « Guidée » depuis le coup d'Etat du 1^{er} septembre 1969 par le colonel Mouammar Kadhafi, successeur spirituel de Nasser, la Libye a tenté de fusionner avec les pays arabes du Proche-Orient. N'essayant que des échecs au Machrek, puis au Maghreb, la Libye s'est intéressée à l'Afrique, tentant de forcer militairement l'union avec plusieurs pays d'Afrique noire, dont le Tchad. Dans cette voie, elle n'a subi que des défaites, et s'est retrouvé au ban des nations sous le coup de plusieurs embargos. Abandonnant la politique guerrière, le colonel Kadhafi a réussi son retour dans le concert des nations en encourageant un panafricanisme pacifique. Farouche partisan des Etats-Unis d'Afrique, Kadhafi souhaite la disparition des frontières pour lutter contre l'impérialisme occidental. Finalement, si au travers sa nouvelle politique africaine, Kadhafi a clairement positionné la Libye en Afrique, sa population voit d'un mauvais œil l'arrivée massive de subsahariens en Libye...
8. Qadafi (orthographe officielle française), Kadhafi (usuelle), Kaddafi (origine maghrébine francophone), Qaddafi (origine africaine francophone), Libye, Panafricanisme, Afrique, Proche-Orient, Moyen-Orient, Union africaine, UA, OUA, Nasser, Egypte, Maghreb, Machrek, Jamahiriya.

La Libye de Kadhafi : entre Proche-Orient et Afrique.

SOMMAIRE

PREAMBULE

La place historique de la Libye.

La jeunesse de Kadhafi.

PREMIÈRE PARTIE

1969-1974 - L'IDEAL PANARABIQUE, UN ECHEC.

Les tentatives d'union avec l'Egypte.

Le retournement vers le Maghreb.

DEUXIÈME PARTIE

1973-1994 - L'EXPANSIONNISME AFRICAIN, UN DÉSASTRE.

La politique africaine des années 1970.

Le désastre tchadien.

TROISIÈME PARTIE

1998-2007 - LE PANAFRICANISME, UN SUCCES ?

La communauté des Etats sahélo-sahariens.

L'Union africaine.

Le grand Sahara, le dernier rêve de Kadhafi.

La Libye, porte de l'immigration vers l'Europe.

PREAMBULE

Bien que la présente étude ne traite que de la Libye contemporaine dirigée par le colonel Kadhafi, il est néanmoins nécessaire de s'intéresser en préalable à deux aspects capitaux avant d'aborder la problématique du sujet, à savoir, la position qu'occupe la Libye sur le continent africain. En effet, la Libye contemporaine est imprégnée de son passé historique et des origines de son chef spirituel, le colonel Mouammar Kadhafi.

1. La place historique de la Libye

« La position géographique de la Libye est par ailleurs spécifique, par rapport aux autres pays arabes. La Libye est le portillon de l'Afrique au nord du continent. Elle pénètre profondément au cœur de l'Afrique. Elle ne peut donc pas ignorer sa situation géographique et démographique. »¹

Pour décrypter la problématique du positionnement de la Libye contemporaine sur l'échiquier géopolitique locale, il est indispensable de déchiffrer l'histoire de ce pays, balancé depuis la nuit des temps entre l'Afrique, la Méditerranée et le monde proche-oriental.

La Libye, immense pays de quelques 1750000 km², soit trois fois la France, n'est pas un pays récent, apparu aux yeux du monde en 1969 avec le colonel Kadhafi, ou en 1951 lorsque l'Organisation des nations unies lui donna son indépendance, ni même en 1911 avec la colonisation italienne. Ce pays, qui s'étend, du nord au sud de la méditerranée orientale à l'Afrique saharienne et d'est en ouest de l'Egypte à la Tunisie, a un long passé qui sans doute éclaire de quelques manières le présent.

Des temps les plus lointains, aux plus récents, les influences de trois aires de civilisation ont marqué cette région.

Ainsi, les premières traces de la présence de l'homme en Libye remontent au Paléolithique inférieur. En fait, l'installation des premiers hommes durant la préhistoire relève de deux tendances qui se manifesteront tout au long de l'histoire de la Libye. Ainsi l'intérieur est habité par des chasseurs nomades qui se déplacent d'est en ouest, tandis que la zone côtière témoigne d'une civilisation agropastorale.

¹ Kadhafi M., *Bienvenue dans un monde nouveau*, propos recueillis par F. Dorcé et B.P. Talla, in Jeune Afrique Economie, page 17, 28 juin 1999.

Alors que l'intérieur des terres reste l'espace des grandes tribus libyco-berbères, la zone côtière subit au cours du premier millénaire av. J.-C., l'influence de la civilisation grecque. Ces derniers s'installent à Cyrène en 631 av. J.-C. Si au nord, grecs et libyens cohabitent sans difficulté, il en est différemment au sud où les grandes tribus des Nasamons et des Masques résistent à la pénétration des grecs sur leur territoire.

Face à la prospérité des cités greco-libyennes de Cyrène et du Djebel Akhdar, la Tripolitaine ne prospère qu'avec l'arrivée des romains sur le territoire libyen au premier siècle av. J.-C. C'est sous l'empire romain entre le II^e et le III^e siècle apr. J.-C. que la cyrénaïque et la Tripolitaine ainsi que l'ensemble des cités africaines connaissent un vif essor.

Aussi, l'arrivée des arabes en 643 apr. J.-C. n'est pas un coup de théâtre, mais s'inscrit dans le long cycle des mutations que connaît la Libye depuis plusieurs millénaires. Cette arrivée d'orient des arabo-musulmans va en revanche marquer d'une empreinte indélébile le destin de l'Afrique du nord jusqu'au Sahara. L'islamisation de plus en plus profonde à partir du XI^e siècle, interpénétration des tribus berbères et arabes, arabisation culturelle en constant progrès, tisse dès lors la trame de l'histoire de l'Afrique du nord et du Maghreb. Mais avant comme après la pénétration arabe, les dynasties berbères n'ont jamais cessé d'exercer leur pouvoir sur leur territoire ancestral.

Si certaines provinces de la Libye connaissent au cours des siècles suivant l'influence égyptienne, voire européenne avec les Normands de Sicile au XII^e siècle, c'est l'occupation turque qui s'est affirmée sur le Maghreb du milieu du XVI^e siècle au début du XX^e siècle. La Turquie y entraîne une influence inégale et complexe. Imprégnée d'influence du sud-est européen, elle y exerce essentiellement un pouvoir militaire et administratif. Peu nombreux, les Ottomans, musulmans et arabophones se sont assimilés aux élites urbaines locales. Cette domination n'infirma rien de l'islamisation et de l'arabisation culturelle.

L'histoire contemporaine de la Libye reste quant à elle assez classique. La prise de contrôle de la Libye par l'Italie à partir de 1911 laissera des blessures profondes : exécutions massives de Libyens pris les armes à la main, déportation des populations du plateau cyrénaïque vers des camps situés sur la côte et dans le sud, couvre feu généralisé chez les Libyens. L'anéantissement de la résistance durera 20 années, et c'est en 1932, avec l'exécution d'Omar Mukhtar, que l'Italie prit le contrôle total de la Libye.

Durant la seconde guerre mondiale, la Libye fut le théâtre d'affrontement sanglant entre les forces du pacte et les alliés.

Quand la Libye obtient son indépendance, par la résolution 289 des nations unies par 49 voix et 9 abstentions, c'est un pays en ruine que gouverne le roi Idriss I^{er}. Quatre-vingt-quatorze pour cent des libyens sont analphabètes, le taux de mortalité infantile atteint quarante pour cent et le revenu annuel s'élève à quinze livres égyptiennes.

Le destin de la Libye change le 10 juin 1959, lorsque le pétrole coule en abondance depuis le puits de Zelten. En dépit de la médiocrité des royalties versées par les compagnies pétrolières étrangères, le boom pétrolier donne tout d'un coup à la Libye des ressources inespérées. Mais il entraîne une forte hausse des prix et les premières revendications salariales. Le régime réagit durement et le climat intérieur s'alourdit, avec les critiques des frères musulmans, des nassériens et des partisans du Baas.

La guerre des six jours fut un révélateur de la profondeur de la crise, et le gouvernement, en total désaccord avec la jeunesse du pays, réprimanda le mouvement de contestation à forte coloration nassérienne.

C'est dans ce contexte anti-nassérien et pro-occidental que Mouammar Kadhafi prend le pouvoir le premier septembre 1969, après un coup d'Etat minutieusement préparé depuis des années.

2. La jeunesse de Kadhafi, la préparation du coup d'Etat

Fils unique d'un couple de bédouins de la tribu des Kaddafat al-dam - ceux qui font jaillir le sang -, Kadhafi est le mieux placé pour parler de son enfance : « je suis né dans le désert sous une tente en septembre 1942. Il n'y avait ni sage femme ni médecin. Je suis allé à l'école assez tard. Je n'y pensais pas. Je gardais les troupeaux. Je semais. Je cultivais la terre. On ne sentait pas vraiment la présence de l'Etat ou de l'Administration. Nous étions sous le feu et la mitraille de la Seconde guerre mondiale. Des pays se battaient sur notre terre. Nous ne savions pas pourquoi. Des avions survolaient le pays. Nous recevions des bombes. Des mines explosaient un peu partout. Nous n'en connaissions pas les raisons. »²

Né d'une famille de nomade du désert, Kadhafi se sent profondément africain, mais sa jeunesse est bercée par l'idéal nassérien, son idole, qui en 1954 prend le pouvoir en Egypte. Ainsi, en 1956, lorsque Nasser souhaite, pour rendre son pays plus productif sur le plan agricole, construire le barrage d'Assouan, et qu'il essuie un refus d'aide des Etats-

² Kadhafi M., *Dans le concert des nations*, Libres propos et entretiens avec E. Jouve, p. 105, l'archipel, septembre 2004.

unis, le jeune Mouammar Kadhafi s'indigne et s'oppose intérieurement à « l'occident impérialiste qui exploite son pays. » C'est à Sebha, en classe de seconde, qu'à l'âge d'une quinzaine d'année, il fonde alors « le Mouvement révolutionnaire secret, qui recrutait parmi les professeurs, les élèves et les étudiants. » Voulant « pénétrer l'armée pour en tirer l'avantage dans l'intérêt de la révolution, [il] rejoint le drapeau, non pour être un officier de carrière, mais pour utiliser l'institution militaire. »³ Quand il choisit la carrière militaire, Kadhafi se sent donc capable de changer le cours des événements en Libye. Témoin impuissant de la guerre des six jours du fait de sa jeunesse, il se jura de venger l'Égypte⁴. Personne ne savait qu'il avait converti à ses vues d'autres officiers de son âge. Il se préparait à prendre le pouvoir. Ainsi, dans le plus grand secret, le jeune capitaine de 27 ans choisissait ses hommes et leur assignait un rôle. Il risquait le pire, mais il n'avait pas peur. Le 31 août 1969, il fut nommé commandant en chef des forces armées de Libye. Le lendemain, le roi Idris I^{er}, qui suivait une cure thermale, abdiqua. Le 8 septembre 1969, le Conseil du commandement de la révolution (CCR) avait à sa tête Mouammar Kadhafi. Immédiatement, avec l'accord de Nasser, il demanda à Mohamed Hassenine Heikal, politicien, journaliste et bras droit de Nasser de venir le rejoindre afin de s'entretenir avec ce dernier.

³ Kadhafi M., *Bienvenue dans un monde nouveau*, propos recueillis par F. Dorcé et B.P. Talla, in *Jeune Afrique Economie*, page 17, 28 juin 1999.

⁴ Jouve E., *Dans le concert des nations*, p. 36, l'archipel, septembre 2004.

INTRODUCTION

Géographiquement, la Libye est un pays d'Afrique du Nord, ouvert sur la mer Méditerranée. Elle partage ses frontières avec six pays. Les uns font partie des pays arabes : l'Égypte à l'est, l'Algérie à l'ouest et la Tunisie au nord-ouest. Les autres appartiennent à l'Afrique noire : Le Soudan au sud-est, le Tchad et le Niger au sud. La Libye, troisième plus grand pays d'Afrique après l'Algérie et le Soudan, possède une superficie de 1 759 540 km², soit trois fois la France. Le désert occupe 90 % du territoire, et comporte trois régions : le désert de Syrte au nord, le désert Libyque, le Fezzan en Libye saharienne. La façade méditerranéenne de 1770 km de long concentre quatre-vingt-dix pour cent des 5.6 millions d'habitants.

C'est au vu de cette répartition qu'il convient de s'interroger sur la place de la Libye sur le continent africain : la Libye est-elle africaine, puisque son territoire pénètre profondément au cœur de l'Afrique noire saharienne ? Fait-elle partie du Proche-Orient, puisque peuplée essentiellement par des arabes musulmans, avec qui elle partage des caractéristiques essentielles, aussi bien économiques, que sociétales ou religieuses ?

Mais la Libye, c'est aussi Kadhafi ; toute étude géopolitique de la Libye contemporaine ne peut ignorer le colonel Mouammar Kadhafi, guide emblématique de ce pays depuis bientôt trente-huit ans. En effet, ce dernier, depuis sa prise du pouvoir le premier septembre 1969, dirige son pays avec une main de fer, ne laissant que peu de place à l'initiative et à la contestation populaire. En tant que guide spirituel de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, il insuffle sur son pays sa propre vision des relations internationales.

Ainsi, le positionnement de la Libye sur l'échiquier continental africain est intimement lié aux choix de son chef, qui depuis la révolution de septembre 1969 a changé plusieurs fois son fusil d'épaule, tout en conservant une caractéristique immuable : Kadhafi veut la disparition des frontières du continent africain, car ces limites artificielles auraient été créées par la civilisation occidentale et colonisatrice pour déchirer l'Afrique et le monde arabe.

Aussi, Kadhafi a successivement essayé d'inscrire son pays dans un Proche-Orient unifié, puis face aux réticences des pays arabes, il a tenté d'imposer militairement l'union à l'Afrique noire, enfin après avoir été mis au ban des nations pendant plus de huit années,

il a compris que ce n'est qu'au travers d'une politique pacifique africaine qu'il pourra inscrire la Libye dans l'espace africain.

Mais finalement, ces unions tant désirées par le chef de la grande Jamahiriya libyenne ne sont elles pas toujours vouées à l'échec ? Car la Libye n'appartient ni au monde arabe, ni à l'Afrique noire, ni à l'espace méditerranéen, mais à ces trois espaces simultanément. Son insertion dans un seul de ses trois espaces ne sera jamais vraiment effective. En revanche, riche de ses puits de pétrole et de ses sites touristiques, la Libye, en s'inscrivant simultanément dans ces trois espaces régionaux, pourrait devenir un acteur majeur du XXI^e siècle.

PREMIERE PARTIE

1969-1974

L'IDEAL PANARABIQUE, UN ECHEC.

« Ces projets n'aboutissent pas parce que les gens avec qui je traite ne sont pas révolutionnaires, et parce que leur vision est limitée. »⁵

« Nous nous sommes révoltés pour hisser haut l'étendard arabe. » Par cette profession de foi, le premier communiqué officiel du CCR renvoie directement à la symbolique sous laquelle se développa la politique extérieure du nouveau régime : le panarabisme. D'emblée, un extraordinaire dynamisme est imprimé à la diplomatie libyenne. L'objectif est clair, qui consiste à réinsérer la Libye dans le jeu géostratégique proche-oriental pour lui conférer le rôle et l'influence qu'elle estime avoir à jouer. Pour Kadhafi l'unité arabe est un principe absolu et primordial. Ainsi, la constitution provisoire adoptée le 11 décembre 1969 affirme notamment que « le peuple libyen fait partie de la nation arabe » et que « son objectif est la réalisation de l'unité arabe totale. »

Si, incontestablement, l'islam occupe une place centrale dans la pensée politique de Kadhafi, l'influence de Nasser reste prépondérante sur les jeunes auteurs du coup de force du premier septembre 1969. Tout leur discours politique et idéologique porte l'empreinte de l'homme de Suez ; tout, jusqu'au nom dont ils ont baptisé leur organisation clandestine, les « Officiers libres ». Pour eux, Nasser est le chef d'Etat qui a œuvré à restaurer les droits du peuple palestinien, qui a bravé l'occident en nationalisant le canal de Suez. Il symbolise le « type idéal d'adhésion aux valeurs arabo-islamiques »⁶ qui les animent.

Tout naturellement, c'est donc vers l'Egypte que Kadhafi va se tourner pour réaliser le rêve unioniste, rêve qui va monopoliser son imagination et son énergie jusqu'en 1974.

⁵ Kadhafi M., *Bienvenue dans un monde nouveau*, propos recueillis par F. Dorcé et B.P. Talla , in *Jeune Afrique Economie*, page 17, 28 juin 1999.

⁶ Leveau R., *La Libye nouvelle. Rupture et continuité*, page 83 à 100, ed. du CNRS, Paris, 1975.

1. Décembre 1969 : la charte de Tripoli, projet d'unification avec l'Égypte et le Soudan

A la suite du sommet arabe de Rabat de décembre 1969, où le chef d'état Égyptien se heurta à l'intransigeance de Fayçal et des autres dirigeants arabes conservateurs, Nasser, Kadhafi et Nemeiry décidèrent de bâtir une fédération regroupant leurs trois états.

Mais 1970 fut l'année de la défaite des Palestiniens à Amman (Nemeiry et Kadhafi participèrent activement aux négociations destinées à apaiser le conflit jordanien) et de la mort de Nasser.

Nemeiry, dont les ambitions et les convictions étaient à l'origine proches de celles de Kadhafi, modifia ses vues sur l'unité arabe, principalement en raison de la résistance des populations africaines du sud du Soudan qui refusaient tout panarabisme qui aurait fait basculer l'équilibre démographique en leur défaveur.

Aussi le projet n'aboutit pas et une nouvelle union fut envisagée.

2. Avril 1971 : proclamation à Benghazi de l'Union des républiques arabes avec l'Égypte et la Syrie

En avril 1971, une nouvelle fédération comprenant la Syrie, l'Égypte et la Libye fut constituée. En 1972, Kadhafi persuada Sadate de réaliser l'unité. La Syrie refusa et les relations entre Assad et Kadhafi se détériorèrent. Sadate et Kadhafi convinrent d'un délai d'un an avant de décider de l'unification des deux pays restants, la Libye et l'Égypte.

En avril 1973, le gouvernement Égyptien fit une série de propositions écrites préparatoires à l'unité des deux États. Kadhafi déclara qu'il lui faudrait au moins un an pour prendre connaissance du projet en raison du volume représenté par les textes égyptiens !

Pour l'Égypte, l'objectif principal du moment consistait en la préparation de la guerre contre Israël d'octobre 1973. Sadate voulait utiliser les devises libyennes pour faire face à l'effort d'armement. Mais simultanément, Sadate et Assad décidèrent de ne pas informer Kadhafi sur la date exacte du déclenchement de l'opération. Le colonel Kadhafi encore résolu à faire l'unité égypto-libyenne, voire même à forcer la décision de Sadate se rendit à deux reprises en Égypte en juin et en août 1973.

Le délai pour créer l'union, qui dura jusqu'au premier septembre 1973 fut déterminant quant à l'évolution des projets et de l'attitude de Kadhafi : il lui permit de prendre

conscience de l'impossibilité de réaliser l'unité de son pays avec l'Égypte de Sadate. Il décida alors de combattre le gouvernement égyptien, jugé corrompu, bureaucratique et incapable de mener à bien une guerre contre Israël. Désormais, l'Égypte devenait l'ennemi numéro un et poursuivant leur politique de déstabilisation contre l'État égyptien, les Libyens multiplièrent les attentats au Caire.

Cette rupture marqua un changement fondamental dans l'évolution de la politique de Kadhafi.

L'Égypte était devenue une barrière infranchissable, une zone impénétrable, séparant la Libye du Machrek auquel Kadhafi avait toujours voulu appartenir.

Ce détournant de l'orient, le colonel Mouammar Kadhafi porta ses regards vers le Maghreb et l'Afrique, décidé à y étendre son pouvoir.

3. Le retournement vers le Maghreb

Bien qu'au plan des principes, Kadhafi ne conçoive pas l'unité maghrébine⁷ qui va à l'encontre de l'idée de l'Umma⁸, c'est vers le Maghreb qu'il se tourne après ses déboires égyptiens, sans doute pour ramener l'épicentre du Maghreb vers l'est et le Machrek.

C'est sans aucun doute une des raisons qui explique les relations que la Libye entretient avec le Maroc dès 1972.

⁷ En effet, la distinction entre le Maghreb et le Machrek est une notion artificielle fabriquée par les nations colonisatrices pour diviser la nation arabe. Otayek R., *La politique africaine de la Libye*, page 49, Karthala, Paris, 1986

⁸ L'Umma ou Umma désigne la communauté des musulmans au delà de leur nationalité, de leur liens sanguins et de la parcellisation des pouvoirs politiques qui les gouvernent. Elle naît avec l'Hégire en 622, au moment où les premiers fidèles renoncent à l'organisation clanique qui prévaut jusque là pour une communauté de foi. La notion d'Umma ne parvient cependant pas toujours à transcender les clivages dus aux hétérodoxies et aux rivalités ethniques et politiques.

Depuis le début du XX^e siècle, le terme Umma a été repris par les différents nationalismes du monde arabe pour désigner la nation, tout en lui ôtant ici son origine religieuse.

4. La déstabilisation du Maroc, un objectif constant des années 1970

Le Maroc est un exemple d'une « politique unioniste non-consentie » appliquée par le régime de Kadhafi au cours des années 1970.

En effet, Kadhafi finance de nombreuses tentatives de déstabilisation du régime marocain⁹ dans le but de faire passer ce pays sous son influence. C'est sans doute par opposition aux bons rapports qu'entretenaient Idris I^{er} et Hassan jusqu'en 1969 et parce que l'idéal révolutionnaire libyen est très différent de la vision monarchique marocaine que les rapports libyo-marocains sont exécrables depuis la révolution du premier septembre 1969.

5. Janvier 1974 : fusion tuniso-libyenne de Djerba et création de la République arabe islamique

La coopération libyo-tunisienne témoigne en revanche de l'importance que le pouvoir révolutionnaire attache à cet aspect de sa politique régionale. Ici on retrouve le souhait de Kadhafi de vider de sa substance l'union maghrébine en sortant la Tunisie du grand Maghreb ; mais il faut également y voir les affinités ethniques et culturelles entre le peuple libyen et tunisien.

Aussi, si la coopération reste excellente lors du changement de régime en Libye, la rupture de Kadhafi avec Sadate va modifier les relations tuniso-libyennes. L'union devient alors une priorité pour Kadhafi. Il arrive à ses objectifs en 1974 : la République arabe islamique (RAI) est créée le 12 janvier 1974 à Djerba. Les deux pays ont alors une seule constitution, un même pouvoir législatif et une seule armée. Un référendum est fixé le 18 janvier suivant, soit six jours après la création de la RAI. Mais les voix s'élèvent contre cette union et les pressions des pays arabes et de l'occident font vaciller le déterminisme de Bourguiba. La RAI est morte-née et Bourguiba éloigne de son gouvernement les pro-libyens.

Dès lors, les rapports avec Tunis seront caractérisés par une alternance de phases de tension et d'apaisement.

⁹ Soutien au front Polisario jusqu'en 1981, par exemple.

6. L'Algérie, le concurrent maghrébin

L'entente libyo-algérienne s'amorce dès le renversement de la monarchie sanousie avec laquelle, sans être franchement mauvais, les rapports de l'Algérie étaient empreints de suspicion. D'emblée, les orientations idéologiques des militaires libyens paraissaient très proches de celles du Front de libération nationale (FLN) algérien. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne la politique pétrolière à propos de laquelle un front libéral se constitue, rapidement élargi, selon l'expression de Boumédiène en visite à Tripoli en janvier 1971 « à la défense des deux pays et des deux révolutions. » Mais le développement de cette coopération bilatérale ne fait qu'occulter des différences profondes. La première concerne l'unité arabe, envers laquelle l'Algérie, comme la Tunisie, reste méfiante. La deuxième est d'ordre géopolitique, car les deux pays, similaires par leur taille et leurs ressources veulent jouer un rôle important sur le continent africain.

Cela explique les nombreuses réserves exprimées par le gouvernement algérien lors des différentes annonces unionistes libyennes.

7. Le repli vers l'Afrique noire

Après les échecs des tentatives unionistes au Machrek et au Maghreb, le colonel Kadhafi va décider de tourner le regard politique de son pays vers le sud. Mais la réévaluation de la politique extérieure libyenne au bénéfice de l'Afrique subsaharienne, à partir de 1974, ne doit pas être interprétée comme un reniement des idéaux panarabes de la révolution du premier septembre 1969. Il convient plutôt de parler d'un déplacement de ces idéaux vers les franges subsahariennes de l'Umma, processus particulièrement évident en ce qui concerne le Tchad.

DEUXIEME PARTIE

1973-1994

L'EXPANSIONNISME AFRICAIN, UN DESASTRE

« Autrefois, notre politique était indépendante et nous n'étions responsables que de nous-même. Nous supportions seuls les conséquences de nos choix. Nous assumions seuls la responsabilité de nos actions, justes ou erronées. »¹⁰

A l'origine de l'action libyenne en Afrique se trouve l'aide au Frolinat apportée autrefois par le roi Idris I^{er}, dans un souci de solidarité islamique et saharienne. Kadhafi ne fit que développer cette aide et prendre la place du Soudan lorsque Nemeiry décida de pratiquer une politique de réconciliation avec le sud soudanais. Mais Kadhafi chercha également à développer les relations avec certains pays d'Afrique noire dans le seul but de provoquer une rupture diplomatique entre ces derniers et Israël. Ainsi son action politique au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) n'a pour but que de combattre l'impérialisme et le sionisme. De même il finança et protégea le régime ougandais d'Iddi Amin après la chute de Mobote en 1971 et entretint des contacts financiers et diplomatiques avec Bokassa. Au Niger, Kadhafi voyait d'un bon œil la politique pro-arabe et musulmane de Diori Hamami, mais c'est militairement que Kadhafi imposa des relations entre son pays et le Niger, puis le Tchad.

1. L'Afrique, terre de conquêtes

L'Afrique a donné au colonel Kadhafi une occasion sans égale de conduire une politique étrangère active, mais le caractère intensif de cette politique a généralement obscurci le fait qu'elle ne donnait aucun résultat favorable définitif. Les proximités géographique et politique de certains états africains ont servi à confirmer la perception qu'avait Kadhafi de ce qu'il pouvait apporter dans le monde et l'ont amené à croire que les ressources dont il

¹⁰ Kadhafi M., *Dans le concert des nations*, Libres propos et entretiens avec E. Jouve, page 84, l'archipel, septembre 2004.

disposait pouvaient lui donner quelques chances de succès dans l'accomplissement de son projet. Le moteur de son action et les méthodes utilisées sont intimement liés à la volonté politique de Kadhafi et au régime qu'il a établi en Libye : islamisation de l'Afrique, union saharienne, combat de l'impérialisme.

Dès lors, c'est à une véritable offensive libyenne au sud du Sahara que l'on va assister à partir de 1973. Sur le plan diplomatique Tripoli porte de sept à trente le nombre de ses ambassades ; sur le plan économique une quarantaine de sociétés mixtes et une dizaine de banques sont créées dans toute l'Afrique. De plus, le rapprochement de la Libye avec l'Afrique « progressiste » commencé à partir des années 1974, accompagne la réorientation de la diplomatie libyenne en direction de l'union soviétique¹¹.

La Libye se défend toutefois de renier ainsi l'objectif ultime auquel tout demeure assujéti : l'unité arabe et la lutte contre Israël. Ainsi, le responsable de la diplomatie libyenne de l'époque, Mansour Kikhia, justifie l'intérêt de son pays pour l'Afrique en ces termes : « La nation arabe est devenue essentiellement africaine. Soixante-dix pour cent des peuples arabes vivent en Afrique, soixante-cinq pour cent des terres arabes sont en Afrique [...], sept pays arabes sont en Afrique et ce sont les plus peuplés. »¹² De même, « la langue arabe, une des rares langues africaines écrites, est parlée par 90 millions d'Arabes en Afrique »¹³. Il serait cependant abusif de réduire l'intérêt libyen pour l'Afrique à des considérations géographiques ou démographiques. En effet, les impératifs stratégiques sont dictés par des contraintes régionales et internationales, notamment la nécessité de trouver des contrepoids aux menaces, supposées ou réelles, venues d'Egypte. Les propos cités montrent néanmoins combien Tripoli situe son action au sud du Sahara dans une perspective arabe, M. Kikhia allant même jusqu'à parler à ce propos « d'unité arabo-africaine » appelée à se forger dans le combat commun contre « l'impérialisme, le néocolonialisme et le sionisme. » Cette unité, Tripoli entend la promouvoir sur le terrain économique également, en associant Arabes et Africains dans la même lutte pour la réappropriation de leurs richesses nationales. De plus, y estime-t-on, les pays arabes producteurs de pétrole se doivent d'utiliser leurs capitaux au service du développement socio-économique du monde arabo-africain, la Libye désirant donner, pour sa part, « un exemple de coopération horizontale entre pays sous-développés arabes et africains. »

¹¹ En effet, après sa prise de pouvoir, le colonel Kadhafi se veut particulièrement anti-communiste.

¹² Kikhia M., *Jeune Afrique*, citation dans le n° 437, mars 1973.

¹³ idem

La façon dont Kadhafi utilise la politique étrangère pour asseoir son pouvoir et servir son expansionnisme va finir par inquiéter tous les gouvernements africains. On peut citer le cas du Niger en 1976 et 1982, de la Gambie en 1981, du Mali en 1982 et du soutien à la rébellion du Sud-Soudan, mais également du Tchad à partir de 1973 qui sont autant d'exemples de l'interventionnisme libyen.

2. Le Tchad, instrument de la politique saharienne de la Libye

C'est durant l'été 1973 que la Libye fait irruption sur la scène politique tchadienne, et qu'elle devient partie prenante du conflit interne tchadien. En occupant militairement la bande d'Aouzou¹⁴, la Libye manifeste son intention irréversible d'annexer la partie nord du Tchad. Cependant, il faut également voir que la situation interne de la Libye n'est pas excellente ; après les nombreux échecs d'union avec les pays du Moyen-Orient, l'élan révolutionnaire du 1^{er} septembre 1969 s'essouffle et le Tchad offre à Kadhafi un catalyseur des mécontentements. De plus, pour la Libye, marquer ce territoire de son empreinte, c'est conférer une crédibilité à sa capacité de d'ériger en pôle d'influence régional dominant. Aouzou est la preuve que la Libye est un adversaire militairement sérieux.

L'affaire tchadienne est particulièrement intéressante en ce sens qu'elle montre, sous une forme synthétique, les raisons qui ont poussé Kadhafi à intervenir ailleurs en Afrique et aussi parce que la proximité du Tchad a incité la Libye à utiliser des méthodes qu'elle n'aurait pu employer ailleurs. Cette intervention au Tchad a toutefois permis de faire ressortir pleinement les dangers et les excès de la politique étrangère que conduit Kadhafi démontrant par la même occasion les faiblesses du régime libyen.

Il ne s'agit pas ici de retracer la chronologie du conflit libyo-tchadien et des nombreux renversements d'alliance entre les factions rivales tchadiennes et le régime libyen. La campagne tchadienne est en revanche exemplaire car elle symbolise toutes les erreurs de la politique libyenne tant sur le plan diplomatique que sur le plan militaire.

Ainsi, si le traité du 6 janvier 1981 portant sur la fusion entre la Libye et le Tchad consacre la victoire à Tripoli, il est cependant l'amorce d'un reflux qui va se prolonger tout au long de la décennie. En effet, la campagne tchadienne a révélé la dualité du mythe révolutionnaire et d'un caractère foncièrement autocratique, de l'appel au sentiment

¹⁴ Les prétentions libyennes sur la bande d'Aouzou datent d'un accord entre Mussolini et Laval en 1935, où la France laisse à l'Italie la gestion de cette bande de terre tchadienne située à la frontière libyenne.

internationaliste et de la référence la plus marquée aux intérêts libyens. Ainsi, le retrait des troupes libyennes du Tchad en novembre 1981 ne se fait que dans l'espoir pour Kadhafi d'accéder à la présidence de l'OUA, dont le sommet doit se tenir à Tripoli l'année suivante.

Mais en dépit des gages de bonne volonté donnés par Kadhafi, la conférence de l'OUA n'a pas lieu à Tripoli. La Libye essuie deux échecs successifs en août et novembre 1982. Conscient de son échec sur le plan diplomatique, Kadhafi reprend son soutien total à Goukouni Oueddeï au Tchad, prenant ainsi délibérément le risque de consacrer la division de l'OUA entre pro-Goukouni et pro-Habré. La Libye essuie donc un échec sur l'OUA, mais retrouve sa liberté d'action au Tchad. Cette liberté ne sera remise en question que par la France au travers de ces différentes interventions au Tchad (opérations Manta et Epervier) qui ramènera les forces libyennes à l'intérieur de leur territoire, et permettront même aux forces d'Hisséne Habré de s'installer dans le sud de la Libye, humiliant par la même la force militaire libyenne.

L'unification du Tchad et de la Libye, à la différence des précédentes tentatives avec d'autres pays, présentait beaucoup plus de chance de se réaliser dans les faits, ayant été précédée par des actions militaires qui ont permis aux libyens d'asseoir un réel pouvoir à N'Djamena avant que l'unité ne soit déclarée. Mais ivre de ses ressources financières, la Libye a sans doute mal évalué la réalité, et surtout l'évolution d'un rapport de force international qui s'est toujours retournée contre elle.

3. Un désastre total

Le bilan de l'épopée africaine du colonel Kadhafi est un vrai désastre géopolitique pour la Libye. Militairement, la Libye aura perdu sa puissance militaire et ne pourra plus être redoutée à l'avenir. Politiquement, elle n'inspire plus aucune confiance en Afrique et au Moyen-Orient. Au cours de cette décennie, la Libye s'est isolée du monde arabe et africain.

De plus, par son soutien au terrorisme international (IRA, ETA, etc), son action terroriste (attentats de Lockerbie et du DC 10 d'UTA), la Libye a été mise au ban des nations.

L'embargo et les sanctions internationales¹⁵ pris à l'encontre de la Libye finissent d'isoler Kadhafi, et l'emmènent à repenser sa politique extérieure.

¹⁵ Résolution 748 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies le 31 mars 1992.

TROISIEME PARTIE :
1998-2007
LE PANAFRICANISME, UN SUCCES ?

« Mon attachement envers l'Afrique peut aussi s'expliquer par le fait que c'est elle qui a pris position en faveur de la Libye lorsque nous étions frappés d'embargo aérien. Ce n'est ni la Ligue arabe, ni l'Union du Maghreb arabe ! »¹⁶

Le colonel Kadhafi n'a pas attendu longtemps, une fois la suspension de l'embargo acquise, avant de relancer sa politique africaine. Par le passé, on l'a vu, celle-ci avait valu à la Libye l'inimitié des grandes puissances, tandis que son armée avait été laminée pendant le conflit tchadien. On pouvait très justement s'interroger sur les volontés réelles du colonel : le spectre d'une déstabilisation des États africains orchestrée par Tripoli était-il sur le point de resurgir ? Peut-être pas si l'on en juge par le discours que Kadhafi prononça lors du sommet extraordinaire de l'OUA, tenu à Syrte en septembre 1999.

A cette occasion, le numéro un libyen propose la constitution des « États-Unis d'Afrique » et expose un projet de développement ambitieux pour le continent, censé mettre fin à la guerre et au sous-développement. Les « États-Unis d'Afrique » doivent, enfin, permettre la mise en valeur d'un continent que Kadhafi estime riche mais qui se heurte à « un veto des pays capitalistes. » Pour Kadhafi, « l'Afrique n'est absolument pas un continent pauvre. Elle n'a peut-être pas de liquidités, mais elle a des ressources, des matières premières. » Mais il martèle aussi : « des pays capitalistes ne veulent pas que notre continent se développe. Ils entendent garder l'Afrique telle quelle, pour lui soutirer ses matières premières. »¹⁷

Le principal changement dans la politique africaine de Kadhafi est l'abandon, officiellement revendiqué, du recours à la violence. Le projet des « États-Unis du Sahel », formulé au cours de la décennie 1970, s'appuyait sur une politique révolutionnaire impliquant la déstabilisation des régimes concernés. A l'instar de la révolution américaine, Kadhafi ambitionnait de « libérer » le continent noir des ex-puissances coloniales. Le nouveau projet, quant à lui, ne se fonde plus sur une lutte de libération mais davantage sur une politique de coopération : « A l'époque des libérations nationales,

¹⁶ Kadhafi M., *Bienvenue dans un monde nouveau*, propos recueillis par F. Dorcé et B.P. Talla, in *Jeune Afrique Economie*, page 17, 28 juin 1999.

¹⁷ Interview de Kadhafi, in *L'autre Afrique*, 18-24 mars 1998.

j'ai lutté aux côtés de l'Angola, du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert, de l'Algérie et de la Palestine... Mais, aujourd'hui, on peut jeter le fusil pour mettre en œuvre la paix, le développement. Tel est mon rôle. La guerre a fait son temps. Est-ce que l'Afrique du Sud ou la Namibie viennent me demander des armes ? Avant oui. Mais, maintenant, ces pays sont en quête de coopération économique, culturelle, technique, agricole, industrielle. »

De fait, la quasi-totalité des Etats africains ont participé au sommet extraordinaire de l'OUA, convoqué en septembre 1999, à Syrte, en Libye, pour décider de la création d'une Union africaine. « L'Afrique doit s'unir. Il n'y a pas de temps à perdre », avait déclaré avec force le président libyen. Le projet finalement décidé correspond à un sérieux toilettage des statuts de l'OUA, mais pas à l'ambitieux dessein du colonel Kadhafi, à savoir créer les « Etats-Unis d'Afrique », équivalent aux Etats-Unis d'Amérique ou à l'Union européenne.

Les participants au sommet de Syrte reconnurent, dans une déclaration finale, qu'ils avaient été « inspirés par les importantes propositions soumises par le colonel Kadhafi, par sa vision d'une Afrique unie et forte, capable de répondre à des défis globaux, d'assumer ses responsabilités et de mettre à profit les ressources naturelles et humaines du continent afin d'améliorer les conditions de vie des peuples. »

Pour asseoir sa responsabilité en Afrique noire, Kadhafi n'hésite pas à mettre en cause les dirigeants de l'Afrique du Nord : « j'accuse les gouvernements arabes africains d'être racistes. Et je dois attirer leur attention sur la nécessité de s'intégrer au continent africain afin de ne pas être accusés, en Afrique du Nord, de racisme comme l'Afrique du Sud l'a été à juste titre. Le terme apartheid ne peut pas être prononcé au nord du continent comme on avait l'habitude de le faire en Afrique australe ! »¹⁸

1. La communauté des Etats sahélo-sahariens¹⁹

La manifestation la plus éclatante du désir de la Libye de retrouver une place à sa mesure sur l'échiquier international aura été l'annonce, le 5 février 1998 à Tripoli, de la création du "Regroupement des pays du Sahara et du Sahel". L'accord pour établir ce nouveau

¹⁸ Kadhafi M., *Bienvenue dans un monde nouveau*, propos recueillis par F. Dorcé et B.P. Talla, in Jeune Afrique Economie, 28 juin 1999.

¹⁹ COMESSA

cadre de coopération régionale a été conclu au cours d'un sommet, tenu dans la capitale libyenne, des chefs d'état de huit pays arabes et africains de la région, à savoir le Mali, le Burkina Faso et tous les pays ayant une frontière commune avec la Libye, à l'exception de l'Algérie.

La COMESSA offre alors au colonel Kadhafi un espace politique lui permettant de réaliser ses ambitions unitaires. Mais si Kadhafi fait de la politique, ses partenaires au sein de la communauté régionale pense quant à eux à en priorité à l'économie. Réactivée, et renommée par la même Cen-Sad²⁰, elle comprend maintenant les six pays fondateurs (Libye, Mali, Niger, Burkina Faso, Soudan et Tchad) auxquels sont venus s'ajouter dix-sept pays portant à vingt-trois le nombre d'Etats membres de le Cen-Sad.

Vaste ensemble qui va de l'Atlantique à l'océan indien, regroupant plusieurs centaines de millions d'hommes, l'objectif de la Cen-Sad est la création d'une union économique pour faire régner la paix et la stabilité. Mais la Cen-Sad est surtout une tribune pour Kadhafi le président de l'organisation dont le siège est à Tripoli, le budget assuré par la Libye, le secrétaire général, un libyen proche de Kadhafi, etc.

Bien que les idéaux de la Cen-Sad soient l'établissement d'une union économique globale, la suppression de toutes les barrières inter-étatiques, la promotion du commerce extérieur, l'accroissement des moyens de transport et de communication, l'harmonisation des systèmes éducatifs, pédagogiques, scientifiques et culturels, pour beaucoup, la Cen-Sad, c'est Kadhafi.

Pour matérialiser les ambitions économiques et de développement de la Cen-Sad, les Etats membres ont créé une banque dont le siège est à Tripoli. Le Conseil économique et social de la Communauté est quant à lui basé à Bamako. La volonté d'intégration économique de la Cen-Sad prend tout son sens avec le projet de création d'un marché commun pour les productions agricoles. En effet, comme l'a indiqué le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf, soixante pour cent des populations de l'espace Cen-Sad vit dans les zones rurales. C'est donc un espace à vocation agricole dont des membres comme l'Egypte, la Tunisie, le Maroc et la Libye pourraient constituer la locomotive.

Kadhafi aurait-il changé ? Il ne place plus la déstabilisation au cœur de son action, et apparaît plus pragmatique. Il considère ainsi que le développement économique ne peut se concevoir sans paix et stabilité. « On devrait interdire à un Africain de tuer un autre Africain », a-t-il schématisé au cours de la 4^e conférence de la Cen-Sad pour souligner la

²⁰ Sigle formé à partir de la prononciation en arabe des initiales des mots Sahel et Sahara.

nécessité d'œuvrer à la paix sur le continent. Véritable tribune kadhafienne, la Cen-Sad a donc une mission sécuritaire et politique non négligeable, accepté par ses membres : « La Cen-Sad, dans le cadre de l'Union africaine, constitue une réponse, une alternative et un message de résistance face aux tentatives visant à nous exclure des affaires du monde et à nous cantonner à la périphérie de l'histoire. »²¹

Elu à la présidence de l'institution, Kadhafi a aussi pu bénéficier d'un soutien des chefs des états membres de la Cen-Sad dans les dossiers centrafricain, tchadien, malgache et dans l'affaire Lockerbie. Ainsi, selon ses pairs, le Guide de la révolution libyenne, par « son courage et son amour inestimables pour l'Afrique », a su « constituer un pôle de résistance et de défense de la dignité africaine. »

2. De l'OUA à l'Union africaine :

« L'Union africaine a été créée sur des fondements très solides, plus sûrs même que l'Union européenne. Car l'Afrique ne ressemble pas à l'Europe. L'Afrique est une nation alors que l'Europe est divisée en plusieurs Etats. »²²

Le projet d'Union africaine a été adopté en juillet 2000, au sommet de Lomé. Peu de temps avant, en visite au Ghana, le chef de la Jamahiriya avait notamment affirmé : « L'Afrique, ce n'est pas cinquante Etats. C'est une nation, un peuple, une culture, une économie, une défense, et aucune frontière. » Il avait ajouté que les dirigeants africains qui ne veulent pas l'unité devraient « quitter leurs fonctions » et « rejoindre leurs maîtres. » C'est ainsi qu'il justifiait son désir de faire évoluer l'Organisation de l'unité africaine, après 36 ans d'existence, vers une coopération plus étroite.

De même, le Ministre libyen de l'Unité africaine, Ali Abdessalem Triki déclarait à propos du décalage entre les ambitions libyennes et la réalité de l'UA : « C'est un premier pas, le fruit d'un compromis. Certains, tels le Sénégal et le Mali, veulent aller trop vite. D'autres, comme les Sud-Africains, plus lentement. J'admets qu'il n'est pas facile pour un Etat jeune de céder sa souveraineté. Dans les domaines tels que la défense, la sécurité ou la libre circulation des hommes, nos partenaires ne veulent pas se précipiter. C'est normal. »²³

²¹ Président Compaoré au nom de ses pairs, et dans les résolutions prises à l'issue de la conférence de Syrte.

²² Kadhafi M., *Dans le concert des nations*, Libres propos et entretiens avec E. Jouve, p. 109, L'archipel, septembre 2004.

²³ Déclaration du 11 mars 2001, à l'issue du congrès de Syrte.

Conçue par le promoteur du concept des «Etats-Unis d'Afrique» et dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, l'Union africaine repose sur des structures qui s'inspirent du modèle de l'Union européenne.

En 2004, l'Union africaine a créé un parlement panafricain qui figure parmi les institutions que l'organisation compte mettre sur pied. Appelé à se pencher sur les questions concernant l'Afrique, le parlement a pour mission de formuler des recommandations auprès des chefs d'Etat.

L'Union africaine ambitionne, par ailleurs, de mettre en place un tribunal des droits humains, une banque centrale et un fonds monétaire. D'ici 2023, l'organisation panafricaine a bon espoir de donner le jour à une Communauté Economique Africaine dotée d'une monnaie unique.

L'Union africaine considère que la résolution des conflits est une condition préalable à la prospérité. Pour ce faire, elle a créé en 2004 un Conseil de Paix et de Sécurité. Le Conseil a été mandaté pour intervenir dans les conflits ; une démarche qui prend le pas sur le vieux principe de « non-ingérence » observé par l'OUA.

Le postulat du Conseil est de dire non à l'indifférence. A ce titre, il est habilité à autoriser le déploiement de troupes dans des cas de figure se rapportant à des génocides ou des crimes contre l'humanité. Le Conseil peut mandater des missions pour des opérations de maintien de la paix. D'ici 2010, le Conseil entend mettre en place une force de réaction rapide permanente.

En attendant, des soldats de l'Union africaine ont été déployés au Burundi, dans le cadre d'une mission de maintien de la paix. Au Darfour, dans l'ouest du Soudan, l'application du cessez-le-feu est suivie de près par des unités de surveillance de l'Union africaine.

L'UA est chargée de superviser le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique ou NEPAD, un mécanisme de lutte contre la pauvreté qui propose un cadre de travail avec les pays occidentaux. Ce canevas s'articule autour d'une bonne gouvernance politique et économique en échange d'une augmentation de l'aide et des investissements des partenaires occidentaux.

Les Etats-Unis d'Afrique offriront enfin au continent noir le cadre dans lequel pourront se bâtir les infrastructures nécessaires aux investissements étrangers : de la création d'un fonds africain financé par les États du continent à la fondation d'une banque de développement, en passant par une monnaie unique.

Pour Kadhafi, ce processus d'unification est la meilleure solution aux problèmes de frontières. Au lieu de modifier celles-ci par la guerre et de s'exposer aux représailles

étrangères, on les abolit purement et simplement ! « Si l'on décide que les Africains peuvent circuler et s'installer librement dans les différents pays du continent, on enjambe le problème des frontières. L'Afrique n'est pas comme l'Europe. L'Europe est composée de nations, tandis que l'Afrique est formée de tribus. Les tribus ont été déchirées par les pays colonisateurs. L'Etat ne peut survivre en Afrique, car il est factice. »²⁴ D'une certaine façon, Kadhafi étend à l'Afrique l'un des principes fondateurs de la Jamahiriya développé dans le Livre Vert : l'abolition de l'Etat.

3. Le Grand Sahara, nouveau rêve de Kadhafi

« Les tribus du désert, du Croissant fertile au fleuve Sénégal, ne se feront jamais la guerre. Notre sang est sacré. Nous sommes une seule et unique famille qui veille sur le désert. Ce désert qui de tout temps fut objet de convoitise [...] Il faut forger une union qui sera le lien social pour toutes les tribus du désert. Nous élaborons une charte que nous signerons tous [...] La Charte de Tombouctou. »²⁵

En attendant la réalisation de son rêve des « Etats-Unis d'Afrique », à travers l'Union africaine, Kadhafi s'est illustré le 12 avril 2006 en annonçant sa volonté de créer un « Grand Sahara. » Alors qu'il se trouvait à Tombouctou (Mali) pour la fête religieuse du Mouloud, qui célèbre la naissance du prophète de l'Islam, le guide de la révolution libyenne a appelé tous les habitants du Sahara à se réunir dans un seul et même ensemble qui deviendrait le « Grand Sahara ». Reliant les côtes du Sénégal à l'Irak et la Syrie, ce grand ensemble réunirait selon lui « les Touaregs, Arabes, Toubous, Sonraïs, Bambaras, les riverains du Nil, les habitants du Soudan, du Sinaï, de la Jordanie et de la péninsule arabe. » Ce nouveau projet, que beaucoup qualifient déjà d'irréalisable est cependant à mettre en relation avec le fait que Kadhafi a toujours encouragé les Touaregs d'Algérie, du Mali et du Niger à se fédérer en une seule force politique et militaire. Adeptes d'un nouveau pacifisme, Kadhafi a expliqué qu'il était important de ne pas « prendre les armes contre nous-même. Nous devons mettre en valeur notre Sahara pour vivre en paix, dans la

²⁴ Interview au *Figaro*, 20 août 1999. Notons que toutes ces propositions révolutionnaires formulées par Kadhafi, pour l'Afrique, n'ont pas dépassé le stade des déclarations d'intention.

²⁵ Kadhafi M., Discours de Tombouctou, 12 avril 2006.

sécurité et la stabilité. Nous sommes une grande famille dans ce grand Sahara. » Fidèle à lui-même, Kadhafi espère aussi mettre fin aux visées « néocolonialistes » qui gangrènent selon lui le Sahel. Ignorant les chefs d'Etat des régions concernées, chefs d'Etat qui ont eu à maintes reprises à contrer des rébellions touarègues, le colonel Kadhafi considère le Sahara comme un bien vacant, dont seule l'appartenance à un Etat saharien est réelle²⁶. Il s'adresse alors pour son projet aux représentants des régions qu'il convoitise (Cheiks, roi sultans, « tous d'accord avec le projet » selon lui).

Mais quel pays ayant des intérêts au Sahara peut souhaiter voir aboutir cet énième projet d'union de Kadhafi ?

4. L'ouverture de la Libye sur l'Afrique au travers de l'immigration :

« La Libye a déclaré que ses frontières sont ouvertes à tous les Africains. J'ai même adressé une lettre à tous les pays d'Afrique pour l'officialiser : n'importe quel Africain peut se considérer comme un Libyen. »²⁷

Si les Libyens sont très fiers des avancées de leur pays, de son rayonnement extérieur et du rôle régional voire continental qu'il s'est donné, ils sont en revanche très critiques sur le coût d'une telle politique d'influence, mais surtout inquiets de l'afflux sur leur sol de travailleurs immigrés non désirés. En effet, peu peuplée, la Libye a été longtemps habitée par quelques tribus nomades, n'attirant alors pas d'immigrants sur ses terres hostiles. Tout au contraire, la politique de grands travaux voulue par le régime de Kadhafi, associé à l'Etat rentier, a conduit celui-ci à générer une immigration à grande échelle. Avec l'ouverture sur l'Afrique voulue par le colonel Kadhafi, la Jamahiriya se trouve confrontée à un problème de travailleurs immigrés en surnombre, avec l'entrée de clandestins en provenance du Sahel, qui s'entassent à Tripoli, Benghazi et ailleurs. Ainsi, les violences raciales intervenues en octobre 1998 à Tripoli, dont le bilan et les conditions ont donné lieu à des conclusions très controversées sont révélatrices du malaise et du décalage entre le panafricanisme voulu par le colonel Kadhafi et le souhait du peuple libyen. Ainsi, si les

²⁶ Ceci est conforme à sa vision des nations, telle qu'il l'expose dans le livre vert.

²⁷ Kadhafi M., *Bienvenue dans un monde nouveau*, propos recueillis par F. Dorcé et B.P. Talla, in *Jeune Afrique Economie*, 28 juin 1999.

autorités font mine de ne pas les entendre, la population met en avant une distance culturelle, une différence de mœurs et de coutumes qui rendent difficile une cohabitation paisible avec les noirs. Les Africains, eux, dénoncent avec amertume et le manque de solidarité et une politique de charters-retour pratiquée de plus en plus sans ménagement.

La Libye va, par ailleurs, être contrainte de rendre compte de la façon dont elle traite les immigrants lors du procès consécutif aux émeutes. Des observateurs internationaux sont présents. Des condamnations à mort sont prononcées. Parmi les condamnés, des Subsahariens mais aussi des Libyens, ce qui ternit l'image du pays.

De plus, depuis le début des années 2000, la Libye négocie avec les Européens sur le problème de l'immigration clandestine : des migrants clandestins subsahariens transitent en effet par la Libye et tentent de franchir la Méditerranée pour gagner l'Europe. Il faut cependant noter que la plupart des migrants africains gagnent la Libye pour y travailler et non pour traverser la Méditerranée vers l'Union européenne. L'Italie est en première ligne et c'est pourquoi Rome a pesé en faveur de la levée de l'embargo sur les armes²⁸ : la Libye a besoin de navires pour surveiller ses côtes. Tripoli souhaite de son côté reconstruire une armée et développer de meilleures relations économiques avec l'UE. C'est pourquoi le régime libyen a accepté la proposition germano-italienne, les deux plus importants partenaires commerciaux de Tripoli, de créer des centres de rétention de migrants directement sur le sol libyen²⁹.

Rarement le décalage entre le discours officiel d'ouverture à l'Afrique et la réalité sociale et administrative, n'est apparu aussi manifestement. La réalité intérieure du pays et l'absence de volonté des Libyens à intégrer des Africains dans leur pays risque de remettre en cause les « succès » du colonel sur la scène africaine.

5. Le panafricanisme, une maigre victoire.

Après avoir reconnu, en 1994, la souveraineté du Tchad sur la bande d'Aouzou, et abandonné le soutien aux Touaregs et aux Toubous, Kadhafi est allé fêter au Niger et au Nigeria, en mai 1997, le début de l'année musulmane.

²⁸ Levée de l'embargo effective en 2004.

²⁹ Malgré la réticence initiale de Kadhafi sur le dossier de l'immigration clandestine : le «Guide de la Révolution» avait déclaré qu'aucun pays d'Afrique du Nord n'était volontaire pour garder gratuitement les portes de l'Europe. (2002)

Puis il a proposé, en février 1998, la création d'une Communauté des Etats sahélo-sahariens, pour aider les pays africains pauvres à financer de grands projets, tel le bitumage de la transsaharienne avec le Niger.

Enfin, il a lancé en 1999 à Syrte, sur les ruines de la défunte OUA, l'idée de l'Union africaine. Celle-ci est devenue effective le deux mars 2001, mais elle connaît des difficultés de fonctionnement et se trouve en butte aux mêmes obstacles de souveraineté nationale et de conflit de leadership que la défunte OUA.

En outre, Tripoli s'est efforcé de jouer un rôle de médiateur dans plusieurs conflits sur le continent (Sierra Leone, Somalie, Soudan, Burundi, Congo-Kinshasa). L'attribution de crédits et de dons ainsi que le paiement des arriérés de cotisations de plusieurs pays à l'Organisation de l'unité africaine ont contribué à accroître son influence, notamment dans des pays qui se sentent délaissés par la France.

Cette nouvelle politique du « Guide de la révolution » avait pour but de sortir le pays de l'isolement où il a été tenu depuis une décennie, après une politique désastreuse en Afrique et la destruction du Boeing de la PanAm au-dessus de Lockerbie en décembre 1988.

Pour arriver à ses fins, Kadhafi joue la carte du panafricanisme et multiplie les initiatives pour inciter à l'unité du continent et à son affirmation sur la scène internationale.

Il est également intéressant de noter que l'occident n'est plus l'ennemi numéro un pour le chef libyen. Par exemple, les intérêts de la France, pourtant combattue tout au long de la décennie 1980, sont « pris en considération. » A en croire le Guide, son projet pour l'Afrique constituerait même une chance pour la France. Celle-ci, dit-il, « a été vampirisée par une vingtaine de pays qui, sous prétexte de francophonie, lui demandent toujours de les financer, de les nourrir... Or ce qu'elle appelle de ses vœux, c'est un ensemble avec lequel traiter, tout simplement. »³⁰

³⁰ Interview au *Figaro*, 20 août 1999.

CONCLUSION

« Je me suis endormi à côté de quatre millions de Libyens, je me suis réveillé à côté de quatre cents millions d'Africains. »

C'est par cette expression que le colonel Mouammar Kadhafi explique son intense activité diplomatique en Afrique, continent où il considère qu'il a remporté, ces dernières années, ses succès les plus spectaculaires.

Mais qu'en est-il réellement ?

On l'a vu, l'intégration de la Libye dans le Proche-Orient, leitmotiv des années 1970, a été le premier échec pour le régime du colonel. Du Machrek au Maghreb, pays après pays, les tentatives d'union ont toutes échouées.

C'est parce que l'Umma, rêve unioniste pour Kadhafi, ne peut pas se réaliser avec ses voisins arabes, que le chef libyen se tourne vers l'Afrique subsaharienne. Mais en prise à des difficultés internes, il assoit son pouvoir national en s'engageant dans une campagne expansionniste en Afrique. La décennie 1980 aura été un désastre pour le régime libyen. Kadhafi perd toute légitimité sur le plan international : les pays d'Afrique ne lui font plus confiance, l'occident le combat, et la communauté internationale le met au ban des nations.

Après huit années d'embargo, Kadhafi réalise qu'il ne pourra pas continuer dans cette voie. Il entame alors un spectaculaire retour sur le continent africain. « Pacifiste », il rêve maintenant des Etats-Unis d'Afrique, sorte d'Union européenne pour l'Afrique. Mais déjà ses ambitions unionistes de disparition des frontières réapparaissent au travers du projet de Grand Sahara.

Depuis plus de trente-sept ans, la Libye a tenté de se positionner dans chacun des ensembles régionaux. Tantôt au Machrek, tantôt au Maghreb, tantôt en Afrique, jamais la Libye n'a vraiment trouvé sa place. Mais cela n'est-il pas dû à l'histoire de la Libye, agglomérat de plusieurs régions qui appartiennent chacune à un de ces ensembles régionaux : la Tripolitaine maghrébine, la Cyrénaïque tournée vers le Machrek, et le Sahara indiscutablement africain ?

La réponse est certainement positive, ce qui donne à la Libye des atouts géopolitiques exceptionnels. En effet, la Libye est à la frontière de trois mondes : le Moyen-Orient

arabe, l'Europe au travers de son histoire méditerranéenne et maghrébine, et l'Afrique. Si Kadhafi ou son successeur utilise ces atouts, associés aux cartes pétrolières et touristiques de son pays, c'est une grande puissance régionale qui émergera dans ce secteur du continent.

ANNEXE 1

L'islam en Afrique



ANNEXE 2

Les fondements sociaux de la troisième théorie universelle.

Extraits du Livre Vert 3^e partie.

La Nation

La nation est une couverture politique et nationale de l'individu, plus étendue que la couverture sociale offerte par la tribu à ses membres. Le tribalisme est préjudiciable au nationalisme, car l'allégeance tribale affaiblit le loyalisme national.

De même, l'allégeance familiale prospère aux dépens du loyalisme tribal et l'affaiblit.

Indispensable à la nation, le fanatisme national est en même temps une menace pour l'humanité.

Dans la communauté mondiale, la nation occupe la même place que la famille au sein de la tribu.

Plus les familles constituant une tribu se querellent, plus grande est la menace qui pèse sur cette tribu. De même, si les membres d'une famille se disputent et si chacun ne poursuit que son propre intérêt, cette famille est menacée; et si les tribus constituant une même nation se querellent, ne cherchant que leurs intérêts, cette nation est menacée.

Le fanatisme national, l'utilisation de la force contre des nations plus faibles, l'enrichissement national par le pillage des ressources d'autres nations, tout cela est néfaste pour l'humanité.

Par contre, l'individu fort, qui se respecte et est conscient de ses responsabilités, est utile pour la famille; de même qu'une famille solide, respectable et consciente de son rôle, est socialement et matériellement utile à la tribu. Enfin, une nation avancée, productive et civilisée est bénéfique pour le monde tout entier. La structure politique et nationale se détériore si elle s'abaisse à de simples considérations familiales ou tribales.

La nation est une grande famille qui a dépassé le stade de la tribu et de l'ensemble des tribus ayant la même origine, ainsi que celles qui, par affiliation, partagent le même destin. La famille ne devient une nation qu'après avoir franchi les étapes de la tribu et ses ramifications et le processus d'intégration par divers mélanges. Socialement, cela se réalise à l'issue d'une période qui ne peut être que longue.

Néanmoins, si le temps fait ainsi naître des nations, il contribue aussi à leur désintégration. L'appartenance à la communauté d'origine et l'apparement par

affiliation sont les deux fondements historiques de la nation. Toutefois l'origine joue un rôle primordial et l'affiliation un rôle secondaire.

La nation ne se définit pas uniquement par ses racines même si celles-ci constituent la base. Car la nation se forme en outre par l'accumulation, à travers les âges, d'êtres humains se regroupant sur la même aire géographique, forgeant une histoire commune, constituant ensemble un même patrimoine et affrontant le même destin.

Abstraction faite des liens de sang, la nation est en définitive un sentiment d'appartenance et une communauté de destin.

Pourquoi dans ces conditions le monde a-t-il vu l'apparition de grands états qui ont disparus par la suite, pour voir réapparaître d'autres états et vice versa ? La raison en est-elle uniquement politique sans rapport avec le fondement social de la Troisième Théorie Universelle ? Est-elle, au contraire, d'ordre social, et par conséquent relevant du présent volume du Livre Vert ?

Vérifions: la famille est, sans nul doute, une structure sociale et non politique; il en va de même pour la tribu qui est une famille qui s'est multipliée grâce à la natalité. De la même façon, la nation est une tribu qui a grandi, s'est ramifiée et s'est multipliée pour former plusieurs tribus.

La nation est aussi une structure sociale fondée sur le rapport national, comme l'est la tribu sur le rapport tribal, la famille sur le rapport familial et les nations du monde sur le lien humain. Ce sont là des évidences.

Par ailleurs, il existe une structure politique constituant l'Etat et formant la carte politique du monde. Mais pourquoi cette carte du monde ne cesse-t-elle de se modifier à travers les âges ?

Cela vient du fait que cette structure politique peut ne pas coïncider avec la structure sociale. Lorsque ces deux éléments coïncident, une nation est durable et immuable.

En cas de changement imposé par un colonialisme extérieur ou d'une dégradation, la structure politique réapparaît sous le signe du combat national, de la renaissance nationale et de l'unité nationale.

Lorsqu'une structure politique englobe plusieurs nations, son territoire est condamné à se morceler, chaque nation tendant à conquérir son indépendance sous l'emblème du nationalisme.

Ainsi la carte des empires que le monde a connus s'est disloquée parce que ces empires étaient composés de plusieurs nations, chacune d'elles ne tardant pas à se cramponner à son nationalisme et cherchant à conquérir son indépendance.

Ainsi l'empire éclate et chacune de ses composantes retourne à son origine sociale. L'Histoire du monde à travers les siècles en donne la preuve irréfutable.

Mais pourquoi ces empires se composent-ils de nations différentes ?

La réponse est que la structure de l'Etat n'est pas uniquement une structure sociale, comme la famille, la tribu et la nation, mais une entité politique composée de plusieurs éléments, dont le plus simple et le plus évident est le nationalisme. L'Etat-nation est la seule formule politique qui soit en harmonie avec la structure sociale naturelle. Il a une existence durable, pour autant qu'il n'a plus à subir la tyrannie d'un autre nationalisme plus puissant ou que sa structure politique en tant qu'Etat n'est pas compromise par le jeu des tribus, des clans et des familles formant sa structure sociale. La structure politique se détériore donc lorsqu'elle est assujettie aux considérations de la structure sociale, tribale, familiale ou confessionnelle.

D'autres facteurs peuvent également concourir à la formation d'un Etat autre que l'Etat-nation, tels les facteurs religieux, économiques et militaires.

La communauté de religion, de même que les impératifs économiques et les conquêtes militaires peuvent conduire à la constitution d'un Etat regroupant plusieurs nationalismes.

C'est ainsi que le monde assiste, à un moment donné, à l'apparition de tel Etat ou de tel empire, qu'il verra disparaître à une autre époque.

Quand l'idée nationaliste se fait plus forte que l'esprit religieux et que le conflit éclate entre différents nationalismes réunis par une communauté de religion, par exemple chaque nation reprend son indépendance recouvrant ainsi sa structure sociale. L'empire, alors, disparaît.

Réapparaît par la suite le rôle de la religion lorsque l'esprit religieux l'emporte sur l'idée nationaliste. En conséquence, les divers nationalismes se trouvent unifiés sous la bannière d'une religion, jusqu'au moment où le nationalisme reprend à son tour la primauté, et ainsi de suite.

Tous les Etats qui regroupent plusieurs nationalismes à partir de fondements religieux, économiques, militaires ou idéologiques, seront en proie à des conflits tant que chaque nationalisme n'aura pas conquis son indépendance; autant dire que le facteur social triomphe inéluctablement du politique.

Quelles que soient les considérations politiques qui président à la création d'un Etat, la vie de l'individu se fonde sur la famille, la tribu, puis la nation et enfin l'humanité.

L'élément essentiel reste le facteur social; le nationalisme en est l'élément constant. Pour former des êtres humains, il convient donc d'insister sur la réalité sociale, préserver la

famille, la tribu - en tant que couvertures et écoles sociales naturelles - et enfin la nation. L'individu ne peut apprendre les valeurs sociales qu'auprès de la famille et de la tribu qui forment une structure sociale naturelle sans le concours de quiconque.

Il faut prendre soin de la famille dans l'intérêt de l'individu, tout comme il faut prendre soin de tribu dans l'intérêt de la famille, de l'individu et de la nation c'est-à-dire le nationalisme.

Le facteur social, ou facteur national, constitue la force motrice naturelle et permanente de l'histoire.

Ignorer le lien national des communautés humaines et construire un système politique en contradiction avec la structure sociale, c'est construire un édifice provisoire qui s'effondrera sous l'action du facteur social de ces communautés, c'est-à-dire l'action nationale de chaque nation.

Ce sont là des vérités inhérentes à la vie de l'homme et non pas des interprétations exégétiques.

Tout individu, où qu'il se trouve, devrait en être conscient et agir en conséquence s'il veut que son action soit bénéfique. Il faut connaître ces vérités immuables si l'on veut éviter, dans la vie des groupes humains, les déviations, les dérèglements et les détériorations qui résultent d'un manque de compréhension et de respect de ces principes vitaux pour l'homme.

ANNEXE 3

L'acte constitutif de l'Union Africaine

Extraits.

Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA);

Inspirés par les nobles idéaux qui ont guidé les Pères fondateurs de notre Organisation continentale et des générations de panafricanistes dans leur détermination à promouvoir l'unité, la solidarité, la cohésion et la coopération entre les peuples d'Afrique, et entre les Etats africains;

Considérant les principes et les objectifs énoncés dans la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine et le Traité instituant la Communauté économique africaine;

Rappelant les luttes héroïques menées par nos peuples et nos pays pour l'indépendance politique, la dignité humaine et l'émancipation économique;

Considérant que depuis sa création, l'Organisation de l'Unité Africaine a joué un rôle déterminant et précieux dans la libération du continent, l'affirmation d'une identité commune et la réalisation de l'unité de notre continent, et a constitué un cadre unique pour notre action collective en Afrique et dans nos relations avec le reste du monde;

Résolus à relever les défis multiformes auxquels sont confrontés notre continent et nos peuples, à la lumière des changements sociaux, économiques et politiques qui se produisent dans le monde;

Convaincus de la nécessité d'accélérer le processus de mise en oeuvre du Traité instituant la Communauté économique africaine afin de promouvoir le développement socio-économique de l'Afrique et de faire face de manière plus efficace aux défis de la mondialisation ;

Guidés par notre vision commune d'une Afrique unie et forte, ainsi que par la nécessité d'instaurer un partenariat entre les gouvernements et toutes les composantes de la société civile, en particulier les femmes, les jeunes et le secteur privé, afin de renforcer la solidarité et la cohésion entre nos peuples;

Conscients du fait que le fléau des conflits en Afrique constitue un obstacle majeur au développement socio-économique du continent, et de la nécessité de promouvoir la paix,

la sécurité et la stabilité, comme condition préalable à la mise en oeuvre de notre agenda dans le domaine du développement et de l'intégration;

Résolus à promouvoir et à protéger les droits de l'homme et des peuples, à consolider les institutions et la culture démocratiques, à promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit;

Résolus également à prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer nos institutions communes et à les doter des pouvoirs et des ressources nécessaires afin de leur permettre de remplir efficacement leurs missions;

Rappelant la Déclaration que nous avons adoptée lors de la quatrième session extraordinaire de notre **Conférence à Syrte**, en Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste, le 9.9.99, et par laquelle nous avons décidé de créer l'**Union africaine**, conformément aux objectifs fondamentaux de la **Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)** et du **Traité instituant la Communauté économique africaine**;

SOMMES CONVENUS DE CE QUI SUIT :

Article Premier / Définitions

...

Union, l'Union africaine créée par le présent Acte constitutif.

Article 2 / Institution de l'Union africaine

Il est institué par les présentes une Union africaine conformément aux dispositions du **présent Acte**.

Article 3 / Objectifs

Les **objectifs** de l'Union sont les suivants :

- a) réaliser une plus grande unité et solidarité entre les pays africains et entre les peuples d'Afrique;
- b) défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de ses Etats membres;
- c) accélérer l'intégration politique et socio-économique du continent;
- d) promouvoir et défendre les positions africaines communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples;
- e) favoriser la coopération internationale, en tenant dûment compte de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme;
- f) promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent;
- g) promouvoir les principes et les institutions démocratiques, la participation populaire et a bonne gouvernance;

- h)** promouvoir et protéger les droits de l'homme et des peuples conformément à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et aux autres instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme;
- i)** créer les conditions appropriées permettant au continent de jouer le rôle qui est le sien dans l'économie mondiale et dans les négociations internationales;
- j)** promouvoir le développement durable aux plans économique, social et culturel, ainsi que l'intégration des économies africaines;
- k)** promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines de l'activité humaine en vue de relever le niveau de vie des peuples africain ;
- l)** coordonner et harmoniser les politiques entre les Communautés économiques régionales existantes et futures en vue de la réalisation graduelle des objectifs de l'Union;
- m)** accélérer le développement du continent par la promotion de la recherche dans tous les domaines, en particulier en science et en technologie;
- n)** Oeuvrer de concert avec les partenaires internationaux pertinents en vue de l'éradication des maladies évitables et de la promotion de la santé sur le continent.

Article 4 / Principes

L'**Union africaine** fonctionne conformément aux principes suivants :

- a)** égalité souveraine et interdépendance de tous les Etats membres de l'Union;
- b)** respect des frontières existant au moment de l'accession à l'indépendance;
- c)** participation des peuples africains aux activités de l'Union;
- d)** mise en place d'une politique de défense commune pour le continent africain;
- e)** règlement pacifique des conflits entre les Etats membres de l'Union par les moyens appropriés qui peuvent être décidés par la Conférence de l'Union;
- f)** interdiction de recourir ou de menacer de recourir à l'usage de la force entre les Etats membres de l'Union;
- g)** non-ingérence d'un Etat membre dans les affaires intérieures d'un autre Etat membre;
- h)** le droit de l'Union d'intervenir dans un Etat membre sur décision de la Conférence, dans certaines circonstances graves, à savoir : les crimes de guerre, le génocide et les crimes contre l'humanité;
- i)** co-existence pacifique entre les Etats membres de l'Union et leur droit de vivre dans la paix et la sécurité;
- j)** droit des Etats membres de solliciter l'intervention de l'Union pour restaurer la paix et la sécurité;
- k)** promotion de l'auto dépendance collective, dans le cadre de l'Union;

- l) promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- m) respect des principes démocratiques, des droits de l'homme, de l'état de droit et de la bonne gouvernance;
- n) promotion de la justice sociale pour assurer le développement économique équilibré;
- o) respect du caractère sacro-saint de la vie humaine et condamnation et rejet de l'impunité, des assassinats politiques, des actes de terrorisme et des activités subversives;
- p) condamnation et rejet des changements anti-constitutionnels de gouvernement.

Article 5 / Organes de l'Union

...

Article 6 / La Conférence

...

Article 7 / Décisions de la Conférence

...

Article 8 / Règlement intérieur de la Conférence

...

Article 9 / Pouvoirs et attributions de la Conférence

1. Les **pouvoirs et attributions** de la Conférence sont les suivants :

- a) Définir les politiques communes de l'Union;
- b) Recevoir, examiner et prendre des décisions sur les rapports et les recommandations des autres organes de l'Union et prendre des décisions à ce sujet;
- c) Examiner les demandes d'adhésion à l'Union;
- d) Créer tout organe de l'Union;
- e) Assurer le contrôle de la mise en oeuvre des politiques et décisions de l'Union, et veiller à leur application par tous les Etats membres;
- f) Adopter le budget de l'Union;
- g) Donner des directives au Conseil exécutif sur la gestion des conflits, des situations de guerre et autres situations d'urgence ainsi que sur la restauration de la paix;
- h) Nommer et mettre fin aux fonctions des juges de la Cour de justice ;
- i) Nommer le Président, le ou les vice-présidents et les Commissaires de la Commission, et déterminer leurs fonctions et leurs mandats.

2. La Conférence peut déléguer certains de ses pouvoirs et attributions à l'un ou l'autre des organes de l'Union.

Article 10 / Le Conseil exécutif

1. Le **Conseil exécutif** est composé des Ministres des Affaires étrangères ou de tous autres ministres ou autorités désignés par les gouvernements des Etats membres.

2. Le Conseil exécutif se réunit en session ordinaire au moins deux fois par an. Il se réunit aussi en session extraordinaire à la demande d'un Etat membre et sous réserve de l'approbation des deux tiers de tous les Etats membres.

Article 11 / Décisions du Conseil exécutif

...

Article 12 / Règlement intérieur du Conseil exécutif

...

Article 13 / Attributions du Conseil exécutif

...

Article 14 / Les Comités techniques spécialisés

Création et composition

1. Sont créés les **Comités techniques spécialisés** suivants qui sont responsables devant le Conseil exécutif:

a) le Comité chargé des questions d'économie rurale et agricoles;

b) le Comité chargé des affaires monétaires et financières;

c) le Comité chargé des questions commerciales, douanières et d'immigration;

d) le Comité chargé de l'industrie, de la science et de la technologie, de l'énergie, des ressources naturelles et de l'environnement;

e) Le Comité chargé des transports, des communications et du tourisme;

f) Le Comité chargé de la santé, du travail et des affaires sociales;

g) Le Comité chargé de l'éducation, de la culture et des ressources humaines.

2. La Conférence peut, si elle le juge nécessaire, restructurer les Comités existant ou en créer de nouveaux.

3. Les Comités techniques spécialisés est composés des ministres ou des hauts fonctionnaires chargés des secteurs relevant de leurs domaines respectifs de compétence.

Article 15 / Attributions des comités techniques spécialisés

...

Article 16 / Réunions

...

Article 17 / Le Parlement panafricain

1. En vue d'assurer la pleine participation des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent, il est créé un **Parlement panafricain**.

2. La composition, les pouvoirs, les attributions et l'organisation du Parlement panafricain sont définis dans un protocole y afférent.

Article 18 / Cour de justice

1. Il est créé une **Cour de justice** de l'Union.

...

Article 19 / Les institutions financières

...

Article 20 / La Commission

...

Article 21 / Comité des représentants permanents

1. Il est créé, auprès de l'Union, un **Comité des représentants permanents**. Il est composé de représentants permanents et autres plénipotentiaires des Etats membres.

2. Le Comité des représentants permanents est responsable de la préparation des travaux du Conseil exécutif et agit sur instruction du Conseil. Il peut instituer tout sous-comité ou groupe de travail qu'il juge nécessaire.

Article 22 / Le Conseil économique, social et culturel

...

Article 23 / Imposition de sanctions

1. La Conférence détermine comme suit les **sanctions appropriées** à imposer à l'encontre de tout Etat membre qui serait en défaut de paiement de ses contributions au budget de l'Union : privation du droit de prendre la parole aux réunions, droit de vote, droit pour les ressortissants de l'Etat membre concerné d'occuper un poste ou une fonction au sein des organes de l'Union, de bénéficier de toute activité ou de l'exécution de tout engagement dans le cadre de l'Union

2. En outre, tout Etat membre qui ne se conformerait pas aux décisions et politiques de l'Union peut être frappé de sanctions notamment en matière de liens avec les autres Etats membres dans le domaine des transports et communications, et de toute autre mesure déterminée par la Conférence dans les domaines politique et économique.

Article 24 / Siège de l'Union

...

Article 25 / Langues de travail

Les **langues de travail** de l'Union et de toutes ses institutions sont, si possible, les langues africaines ainsi que l'arabe, l'anglais, le français et le portugais.

Article 26 / Interprétation

Article 27 / Signature, ratification et adhésion

...

Article 28 / Entrée en vigueur

...

Article 29 / Admission comme membre de l'Union

1. Tout Etat Africain peut, à tout moment après l'entrée en vigueur du **présent Acte**, notifier au Président de la Commission **son intention d'adhérer** au présent Acte et d'être admis comme membre de l'Union.

2. Le Président de la Commission, dès réception d'une telle notification, en communique copies à tous les Etats membres. L'admission est décidée à la majorité simple des Etats membres. La décision de chaque Etat membre est transmise au Président de la Commission qui communique la décision d'admission à l'Etat intéressé, après réception du nombre de voix requis.

Article 30 / Suspension

Les Gouvernements qui accèdent au pouvoir par des moyens anti-constitutionnels ne sont pas admis à participer aux activités de l'Union.

Article 31 / Cessation de la qualité de membre

1. Tout Etat qui désire se retirer de l'Union en notifie par écrit le Président de la Commission qui en informe les Etats membres. Une année après ladite notification, si celle-ci n'est pas retirée, le **présent Acte** cesse de s'appliquer à l'Etat concerné qui, de ce fait, cesse d'être membre de l'Union.

...

Article 32 / Amendement et révision

...

...

5. Le présent Acte, établi en quatre (4) exemplaires originaux en arabe, anglais, français et portugais, les quatre (4) textes faisant également foi, est déposé auprès du Secrétaire général et, après son entrée en vigueur, auprès du Président de la Commission, qui en transmet une copie certifiée conforme au Gouvernement de chaque Etat signataire. Le Secrétaire général de l'OUA et le Président de la Commission notifient à tous les Etats signataires, les dates de dépôt des instruments de ratification et d'adhésion, et l'enregistrent, dès son entrée en vigueur, auprès du Secrétariat général des Nations Unies.

EN FOI DE QUOI, NOUS avons adopté le présent Acte.

Fait à Lomé (Togo), le 11 juillet 2000.

ANNEXE 4

Kadhafi : « Les Arabes sont finis ! »

Depuis son accession au pouvoir, en 1969, le Guide a multiplié les projets d'union avec les différents pays de la région. A chaque fois, il a été déçu. Dans un discours fleuve prononcé dans la nuit du 5 au 6 octobre 2003, il exprime son dépit avec une virulence rare et renouvelle, pour la énième fois, son appel aux Congrès populaires « pour approuver le départ définitif de la Libye de la Ligue arabe ».

Texte original traduit et adapté par Samir Gharbi, rédacteur en chef du magazine Jeune Afrique l'intelligent, à partir du texte publié par le quotidien libyen Al-Jamahiriya le 6 octobre 2003.

« L'unité arabe était l'objectif du mouvement révolutionnaire que nous avons lancé dès 1959, ici, à Sebha, avec des groupes clandestins d'étudiants et militaires libres et unionistes. C'est pourquoi je vous invite à vous pencher sérieusement sur cet événement historique en raison de l'état dans lequel se trouve actuellement la Nation arabe, le nationalisme arabe, l'unité arabe...

Nous, nous avons fait notre devoir pour la cause arabe et avons souffert depuis que nous étions étudiants. Nous avons manifesté, nous avons fait de la prison, nous avons soutenu l'Algérie, la Palestine, la fusion entre l'Égypte et la Syrie, la révolution irakienne, la bataille de Bizerte en Tunisie, le Yémen du Sud... C'était le temps de la lutte armée pour la libération. Nous ne voyions pas alors notre destin en dehors de l'union panarabe. J'ai dit et redit dans mes discours et mes écrits que la Nation arabe n'aura pas d'avenir tant qu'elle ne réalisera pas son unité. Aujourd'hui, je constate avec beaucoup d'amertume que les Arabes ont échoué.

Quand je militais pour l'unité arabe, avant et après la révolution du 1^{er} septembre 1969, quand je distribuais des tracts, quand je m'exposais au danger, je le faisais sincèrement pour une cause juste. Ce n'était pas pour des raisons sentimentales ou affectives, mais pour des raisons existentielles. Il n'y avait aucune raison de douter de la viabilité d'une Nation arabe si bien dotée en ressources naturelles : du pétrole, du gaz, des métaux, des

minerais... Cette nation domine la mer Méditerranée, la mer Rouge et l'océan Indien. Elle s'étend sur deux continents, l'Asie et l'Afrique.

Malgré toutes leurs ressources, les Arabes n'ont rien fait à ce jour. Ce ne sont pas les peuples qu'il faut blâmer, mais les militaires qui ont pris le pouvoir en leur nom. Toute l'erreur est là : les révolutions, à commencer par celle de Nasser en Égypte, étaient militaires, même si elles affichaient des slogans populaires et unionistes ! Des groupes se sont infiltrés à l'intérieur de ces régimes révolutionnaires, comme des virus ou des microbes à l'intérieur du corps humain, pour les tuer. Les peuples ont fait confiance à leurs officiers libres et à leurs armées. Résultat : zéro. Les armées arabes ont été vaincues par l'ennemi. Pis, elles ont bâillonné les peuples pour les empêcher de se révolter, de s'unir... C'est ainsi que l'union entre la Syrie et l'Égypte a été annulée par les militaires trois ans après sa proclamation. Quand l'Irak a été menacé, dans les années 1970, je lui ai proposé de se défendre en réalisant une union avec la Syrie et l'Iran. Le président irakien m'a répondu : « Parlez de votre pays, ne parlez pas de l'Irak... » Je lui ai rétorqué : « Bien, bien, d'accord, mais attendez et vous verrez où votre isolement va vous mener. »

L'Algérie a combattu seule la colonisation française pendant une dizaine d'années. Pourquoi n'avons-nous pas vu des milliers d'Arabes combattre à ses côtés ? La Libye a affronté la colonisation italienne pendant vingt ans, les Arabes nous ont regardés sans bouger... Comme ils ont regardé sans bouger les Yéménites, les Palestiniens... La solidarité arabe, ça n'existe pas ! Les dirigeants arabes n'ont ni pitié, ni dignité, ni honneur, ni amour envers les femmes, les enfants, leurs frères et sœurs en Irak, en Palestine, en Somalie, aux Comores, en Libye, et partout ailleurs dans le monde arabe.

Quand les Britanniques ont demandé à Margaret Thatcher pourquoi elle avait aidé les Américains dans leur attaque contre la Libye en 1986, elle a répondu qu'elle l'avait fait par solidarité. Pourquoi les Arabes ne se sont-ils pas conduits avec la Libye comme Thatcher avec les États-Unis ? Les Arabes ont regardé, comme des spectateurs au cinéma, les forces aériennes et navales nous bombarder. Ils n'ont pas levé le petit doigt.

Arabes, mais où êtes-vous donc ? Où sont vos dirigeants ? Fini le nationalisme arabe, fini la Nation arabe, fini l'âge d'or des Arabes. Ils sont entrés dans l'ère du déclin. L'Inde, malgré ses sept cents communautés, a constitué un État unique. Les Américains ont formé une fédération de cinquante États. Ils n'étaient pas une nation, mais ils le sont devenus. Il en est de même de la Turquie, de l'Iran, de l'Italie...

Nous avons dit aux Arabes : « Unissez-vous ! » Mais personne ne nous a répondu.

Aujourd'hui, le monde a changé. C'est le temps de la technologie, le temps des grands ensembles. Les continents s'unissent en Amérique, en Europe et également en Afrique. Toi l'Égyptien, toi le Soudanais, toi le Libyen, toi le Tunisien, toi l'Algérien, toi le Marocain et toi le Mauritanien, vous êtes des Africains. Vous ne pouvez plus parler de nationalisme arabe, d'unité arabe. Vous faites partie du continent africain. Vous devez parler de l'Union africaine. Si l'Afrique n'est pas votre terre, alors revenez à votre terre, revenez à la péninsule Arabique. Ah ! si tous les Arabes de Mauritanie jusqu'à l'Égypte retournaient à la péninsule arabique, ils auraient au moins une part de pétrole... C'est tout ce qui leur reste. Car les Arabes sont devenus la risée de tous. Ils sont finis. Ils n'ont pas réfléchi à leur avenir, ils n'ont pas voulu s'unir... Aujourd'hui, ils voient les autres, autour d'eux, en train de s'unir. Des petits se joignent aux grands, des grands se joignent aux petits, pour former des espaces encore plus grands.

Les Maghrébins ont fait l'Union du Maghreb arabe... Mais cela fait des lustres que je leur demande de s'unir. Nous avons signé la « déclaration de Djerba » qui devait réaliser la fusion entre la Tunisie et la Libye. J'ai signé un accord à Hassi Messaoud avec le président algérien Houari Boumediène. Il devait permettre à nos deux pays de fusionner si l'Égypte reconnaissait Israël. L'Égypte a reconnu Israël, mais la fusion entre la Libye et l'Algérie ne s'est pas faite comme prévu... Nous avons ensuite proclamé l'Union avec le Maroc à Oujda...

Pourquoi rien de tout cela ne s'est réalisé ? La faute n'incombe pas à la Libye, mais à ses partenaires. Anouar el-Sadate a déchiré le traité d'Union égypto-libyenne. Gaafar Nimeiri a déchiré le traité d'union tripartite entre le Soudan, l'Égypte et la Libye...

À quoi sert aujourd'hui l'Union du Maghreb arabe ? Sa création ne répond pas à ma demande, mais à celle de... l'Union européenne. Elle n'est pas le fruit d'une réflexion maghrébine, mais celui d'une stratégie européenne. L'Union européenne a dit qu'elle ne pouvait pas coopérer séparément avec chacun de nos pays. Il fallait nous unir pour créer un marché unique de Tripoli à Nouakchott. Les Européens ricanent quand quelqu'un de chez nous vient leur acheter dix voitures et qu'un autre vient ensuite lui en commander cent... Ils nous disent : unissez-vous pour qu'on puisse vous en vendre cinq cent mille d'un coup ! Même cette Union du Maghreb arabe, qui a été faite à la demande des Européens, nous n'arrivons pas à la faire vivre.

La Libye, depuis la révolution de 1969, s'est donc battue en faveur de l'union arabe. Et c'est pour cela qu'elle est devenue l'ennemi numéro un des États-Unis, du sionisme, de l'Occident. Nous n'avions aucun problème bilatéral ni avec les Américains, ni avec les

Européens, ni même avec les Juifs. Toutes les catastrophes que nous avons subies s'expliquent par notre soutien aux causes arabes. Ils ont bombardé nos maisons, tué nos enfants... Et, pendant ce temps-là, les Arabes ont regardé sans broncher.

C'est en fait parce que la Libye est considérée comme un pays arabe que les médias ne nous laissent pas tranquilles. Est-ce qu'ils parlent du Lesotho, du Botswana, du Malawi ou de la Guinée équatoriale ? Non. Alors, je leur dis stop : la Libye est désormais un État africain. Arrêtez de vous en prendre à nous, de nous insulter. Considérez-nous comme des Africains, comme des nègres, éloignez-vous de nous et nous nous éloignerons de vous. Qu'y a-t-il de commun entre la Libye et le Koweït ? Rien. L'une se trouve en Afrique et l'autre en Asie et ce sera ainsi jusqu'à la fin des temps. Nous ne nous rencontrerons jamais, l'un est au paradis [Kadhafi considère l'Afrique avec ses terres, ses fleuves et ses forêts comme un paradis] et l'autre en enfer. Ne nous méprisez pas, ne complotez pas contre nous, nous ne sommes plus arabes. Nous sommes africains.

Ô ! Frères d'Égypte, de Tunisie, du Koweït, d'Arabie saoudite, du Maroc et d'ailleurs, considérez-nous désormais comme des Africains de São Tomé e Príncipe ou de Guinée-Conakry. Laissez-nous vivre en paix. Nous vous avons donné de l'argent, nous vous avons donné des armes, nous avons souffert à cause de vous. Sans résultat. Aujourd'hui, vous êtes tous amis avec les États-Unis, vous avez reconnu Israël. La Libye ne reconnaîtra jamais Israël jusqu'à la fin du monde, si Dieu le veut ! Aujourd'hui, vous nous insultez. Sadate nous a insultés, lui à qui nous avons offert, lors de la guerre d'octobre 1973, cent avions de combat Mirage, des canons, des munitions, des missiles, des bulldozers ainsi que les équipements nécessaires pour franchir le canal de Suez. Le pauvre peuple égyptien ne l'a jamais su. Je ne demande pas que l'on me remercie, je n'ai fait que mon devoir devant l'Histoire.

Nous avons donné notre sang également aux Libanais, aux Palestiniens... Nous leur avons donné notre argent. Nous avons entraîné leurs troupes. Et, à cause de tout cela, nous sommes devenus les terroristes tandis que, eux, se réconciliaient avec les Américains, avec les Israéliens. À cause de tout cela, mon pays figure jusqu'à aujourd'hui sur la liste noire des États terroristes...

C'est sur intervention de plusieurs États arabes ainsi que des responsables de la Ligue arabe que j'ai à nouveau renoncé à quitter la Ligue [en mars 2002]. Si la Libye sort de la Ligue, l'Égypte sera isolée, le Machrek et le Maghreb seront coupés en deux, m'a-t-on dit. C'est alors que je leur ai proposé une dernière bouée de sauvetage. J'ai présenté mon projet d'Union arabe [le 30 août 2003], une Union qui remplacerait la Ligue arabe et qui

serait dotée d'une Constitution, d'un Conseil présidentiel, d'un Conseil des ministres, d'une Banque centrale, d'un Fonds monétaire, d'un marché commun... J'ai proposé, à l'intérieur d'une confédération ou d'une fédération, la création et le renforcement de groupes régionaux : la Syrie et le Liban formeraient une sorte d'entente, qui légaliserait définitivement la présence militaire syrienne ; le Conseil de coopération du Golfe accepterait l'adhésion du Yémen et de l'Irak, l'Union du Maghreb arabe sortirait de sa léthargie ou de son coma... Les médias n'ont jamais parlé de ce projet, évidemment sur ordre des pouvoirs politiques en place. Mais ils ont beaucoup parlé de choses futiles, comme le règlement des affaires de Lockerbie ou du DC-10 d'UTA. Ils se sont attaqués à Kadhafi...

Les Arabes sont, en fait, incapables de réaliser le moindre projet commun. Ils ont perdu leur dignité, leur honneur. Ils sont finis. Leurs régimes sont finis. Nous ne devons plus perdre de temps avec eux. Désormais, nous appartenons à l'Union africaine, à l'Afrique. Pour la mille et deuxième fois, je demande au peuple libyen de quitter la Ligue arabe sans délai... La Ligue arabe ne vaut rien dans la réalité, ses fonctionnaires ne sont plus payés depuis quatre mois, les pays membres ne versent plus leur contribution... Les Arabes attendent qu'on les écrase, qu'on les égorge, qu'on les coupe en morceaux, qu'on les mange cuits ou grillés... Tous attendent, un État après l'autre, une ville après l'autre, après Bagdad, Gaza, Jénine... »

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS OFFICIELS :

Kadhafi M., *Le livre Vert*, trois parties.

Libye, *Déclaration sur l'instauration du pouvoir du peuple*, 2 mars 1977.

OUA, *Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples*, 27 juin 1981.

Libye, *La grande charte verte des droits de l'Homme de l'ère jamahiryenne*, 12 juin 1988.

Afrique, *Déclaration de Syrte*, 9 septembre 1999.

UA, *Acte constitutif de l'Union Africaine*, 11 juillet 2000.

UA, *Déclaration de la mise en œuvre de la décision du sommet de Syrte sur l'Union Africaine*.

OUA-UA, *Déclaration en hommage à l'OUA et sur le lancement de l'UA*, 9 juillet 2002.

OUVRAGES :

Bisson D. et Fontaine J., *La Libye, à la découverte d'un pays*, L'Harmattan, 1999.

Burgat F. et Laronde A., *La Libye, Que sais-je ?*, 2003.

Cooley J., *Vent de sable sur la Libye*, Robert Laffont, 1982.

Georgy G., *Kadhafi le berger des Syrtes*, Flammarion, 1996.

Graeff C., *Regards croisés sur les relations entre la Libye et les pays du Sahel*, Géopolitique, 1998.

Kadhafi M. et Jouve E., *Dans le concert des nations*, l'Archipel, 2004.

Lanne B., *Tchad-Libye, la querelle des frontières*, Karthala, 1982.

Otayek R., *La politique africaine de la Libye*, Karthala, 1986.

Pliez O. (dir.), *La nouvelle Libye*, Kartala – Iremam 2004

Troin J.F. (dir.), *Le Grand Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) : Mondialisation et construction des territoires*, Armand Colin.

ARTICLES DE PERIODIQUES :

- Al-Shawi H., *Essai d'analyse spectrale du nationalisme arabe depuis la Seconde Guerre mondiale*, Politique étrangère, Année 1973, Volume 38, Numéro 5, pp. 569 - 584.
- Bounenni B., *Khadafi d'Afrique*, Le Renouveau.
- Breton H., *Le pétrole libyen au service de l'unité arabe ?*, Revue française de science politique, Année 1972, Volume 22, Numéro 6, pp. 1256 - 1275.
- De Salies B. C., *Relance du panafricanisme, reprise des relations avec l'occident, le spectaculaire retour de la Libye*, Le monde diplomatique.
- De Salies B. C., *Communauté des états sahélo-sahariens, l'axe du bien en marche*, Ombres et lumières.
- Fontaine A., *Le Proche-Orient d'hier à demain*, Politique étrangère, Année 1980, Volume 45, Numéro 1, pp. 151 - 166.
- Gaeff C., *Kadhafi l'Africain*, Enjeux méditerranée, numéro 2, pp. 42 - 56, juillet 2006.
- Griffith W., *La quatrième guerre du Proche-Orient, la crise de l'énergie et la politique américaine*, Politique étrangère, Année 1974, Volume 39, Numéro 1, pp. 5 - 37.
- Haddad S., *La Libye et l'Occident depuis 1999 : entre tropisme américain et ancrage euro-méditerranéen*, Afrique contemporaine, Printemps 2004
- Haddad S., *La politique africaine de la Libye : de la tentation impériale à la stratégie unitaire*, Monde arabe Maghreb-Machrek N° 170, pp. 29 - 38, octobre 2000.
- Hottinger A., *L'expansionnisme libyen : Machrek, Maghreb et Afrique noire*, Politique étrangère, Année 1981, Volume 46, Numéro 1, p. 137 - 149.
- Miller J., *Kadhafi : hier, aujourd'hui... et demain ?*, Politique étrangère, Année 1986, Volume 51, Numéro 2, pp. 419 - 428.
- Niblock T. et Al Rachid L., *Irak, Libye, Soudan : efficacité des sanctions ?*, Politique étrangère, Année 2000, Volume 65, Numéro 1, pp. 95 - 108.
- Martinez L., *L'après-embargo en Libye*, ceri-science-po.org, février 2002.
- Martinez L., *Quels changements en Libye*, ceri-science-po.org, février 2002.

- Martinez L., *La Libye est de retour*, ceri-science-po.org.
- Martinez L., *La Libye de Kadhafi*, La Documentation française, 2000.
- Martinez L., *Libye, la fin du purgatoire*, Politique internationale Numéro 189, 2000.
- Martinez L., *La Libye après l'embargo*, Monde arabe Maghreb-Machrek, Numéro 170, octobre 2000.
- Ménard R., *Libye : "On peut critiquer Allah mais pas Kadhafi !"*, Reporters sans frontières,
- Montagne R., *L'Union arabe*, Politique étrangère, Année 1946, Volume 11, Numéro 2, pp. 179 - 215.
- Otayek R., *La Libye face à la France au Tchad : qui perd gagne ?*.
- Otayek R., *Libye et Afrique, Assistance financière et stratégie de puissance*.
- Pliez O., *Le Sahara, nouvelle frontière migratoire entre l'Europe et l'Afrique ?*, Regards méditerranéens, septembre 2003.
- Rondot P., *Egyptianité et panarabisme*, Politique étrangère, Année 1981, Volume 46, Numéro 4, pp. 813 - 822.
- Soued A., *Nouvelles folies de Kadhafi ?*, www.chez.com/soued, le 15 octobre 2003.
- Tripp C., *La Libye et l'Afrique*, Politique étrangère, Année 1984, Volume 49, Numéro 2 pp. 317 - 329.
- Treki A., *L'Afrique a vraiment besoin de ce pacte*, Géopolitique africaine, numéro 18, pp. 37 - 45, avril 2005.
- Zorgbibe C., *De l'OUA à l'Union Africaine ?*
- A quoi joue Kadhafi ?*, Jeuneafrique.com, 24 décembre 2006.
- La Libye abritera le siège de la Banque africaine d'investissement*, Panapress, 29 novembre 2006.
- La volte-face de Kadhafi*, HSY, 23 décembre 2003.
- Libye : Kadhafi cherche sa place sur la scène internationale*, Politique diplomatique, février 1998.

Statement by brother leader of the revolution on the occasion of the opening of the fifth ordinary session of the assembly of the African Union, Syrte, Libye, 4 juillet 2005.

ARTICLES DE PRESSE :

Anderson S., *Le guide Kadhafi dans le collimateur de Washington*, Courrier international, 13 février 2003.

Bally F.M., *Kadhafi, dans la lignée des panafricanistes*, Fraternité Matin (Abidjan), 25 janvier 2007.

Beaugé F., *Partis d'Afrique noire, ils espèrent travailler dans l'Eldorado libyen ou franchir la Méditerranée*, Le Monde, 25 novembre 2006.

Casteran C., *Kadhafi et l'Afrique : mariage d'amour, mariage de raison*, Jeune Afrique Economie, numéro 304, pp. 50 - 53, 28 février 2000.

Hugeux V., *L'union à la hussarde de Kadhafi l'Africain*, L'express, 08 mars 2001.

Iguer R., *Sommet tripartite consultatif Bouteklika-Moubarak, Kadhafi abordant les diverses questions arabe et africaines*, La Tribune (Alger), 24 janvier 2007.

Kadhafi M., *Bienvenue dans un monde nouveau*, Jeune Afrique Economie, pp. 12 - 27, 28 juin 1999.

Naïm M. et Claude P., *Le nouveau Kadhafi*, Le monde, 08 janvier 2004.

Prier P., *La révolution culturelle de Kadhafi*, La vie internationale, 03 septembre 1989.

Sobh S., *Du bouillant colonel au guide expérimenté*, Arabies, octobre 2000.

Triki A., *Les Africains plus sérieux*, Arabies, octobre 2000.

Zine C., *Le nouveau fantasme de Kadhafi sur le Sahara*, El Watan, 12 avril 2006.

La Libye de Kadhafi, L'express

Le retour de Kadhafi, L'express

L'Union Africaine, L'express, 15 mars 2001.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE.....	4
1. La place historique de la Libye.....	4
2. La jeunesse de Kadhafi, la préparation du coup d'état.	6
INTRODUCTION	8
PREMIERE PARTIE.....	10
1969 - 1974 - L'IDEAL PANARABIQUE, UN ECHEC.....	10
1. Décembre 1969 : la charte de Tripoli, projet d'unification avec l'Egypte et le Soudan.....	11
2. Avril 1971 : proclamation à Benghazi de l'Union des républiques arabes avec l'Egypte et la Syrie.	11
3. Le retournement vers le Maghreb	12
4. La déstabilisation du Maroc, un objectif constant des années 1970	13
5. Janvier 1974 : fusion tuniso-libyenne de Djerba et création de la République arabe islamique	13
6. L'Algérie, le concurrent maghrébin	14
7. Le repli vers l'Afrique noire	14
DEUXIEME PARTIE.....	15
1973 – 1994 - L'EXPANSIONNISME AFRICAIN, UN DESASTRE.....	15
1. L'Afrique, terre de conquêtes.	15
2. Le Tchad, instrument de la politique saharienne de la Libye.	17
3. Un désastre total.....	18

TROISIEME PARTIE :	20
1998 - 2007 - LE PANAFRICANISME, UN SUCCES ?.....	20
1. La communauté des Etats sahélo-sahariens.....	21
2. De l'OUA à l'Union africaine :.....	23
3. Le Grand Sahara, nouveau rêve de Kadhafi.	25
4. L'ouverture de la Libye sur l'Afrique au travers de l'immigration :.....	26
5. Le panafricanisme, une maigre victoire.	27
CONCLUSION	29
ANNEXE 1	31
L'islam en Afrique.....	31
ANNEXE 2	32
Les fondements sociaux de la troisième théorie universelle.....	32
ANNEXE 3	36
L'acte constitutif de l'Union Africaine.....	36
ANNEXE 4	43
Kadhafi : « Les Arabes sont finis ! »	43
BIBLIOGRAPHIE.....	48
DOCUMENTS OFFICIELS :	48
OUVRAGES :	48
ARTICLES DE PERIODIQUES :.....	49
ARTICLES DE PRESSE :	51